



**Assemblée générale**

PROVISOIRE

A/47/PV.13  
8 octobre 1992

FRANCAIS

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 13e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le vendredi 25 septembre 1992, à 15 heures

Président : M. GANEV (Bulgarie)  
puis : M. KALPAGE (Sri Lanka)  
(Vice-Président)

Allocution de M. Punsalmaagiin Ochirbat, Président de la Mongolie

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Solana Madariaga (Espagne)  
M. Faleiro (Inde)  
M. Cetin (Turquie)

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Déclarations de :

M. Andrews (Irlande)  
M. Abdulla (Oman)  
M. Hannibalsson (Islande)

Allocution de M. Obed Dlamini, Premier Ministre du Royaume de Swaziland

Déclarations de :

M. Poos (Luxembourg)  
M. Mocumbi (Mozambique)

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : note du Secrétaire général [8] (suite)

La séance est ouverte à 15 h 30.

ALLOCUTION DE M. PUNSALMAAGIIN OCHIRBAT, PRESIDENT DE LA MONGOLIE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va d'abord entendre une déclaration du Président de la Mongolie.

M. Punsalmaagiin Ochirbat, Président de la Mongolie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la Mongolie, S. E. M. Punsalmaagiin Ochirbat, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

LE PRESIDENT OCHIRBAT (parle en mongol; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous adresser les sincères félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection unanime au poste élevé de Président de la quarante-septième session de l'Assemblée générale.

Nous devons beaucoup à l'Ambassadeur Samir Shihabi de l'Arabie saoudite dont la direction compétente et énergique a beaucoup contribué au succès de la dernière session de l'Assemblée générale.

J'exprime mes félicitations et mes meilleurs vœux aux représentants des nouveaux Etats Membres des Nations Unies : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la République de Moldova, Saint-Marin, la Slovénie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

La Mongolie félicite le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali du dynamisme avec lequel il s'acquitte de ses fonctions. Il assume ses responsabilités au moment où l'Organisation retrouve son efficacité et où sa démocratisation et sa restructuration sont de plus en plus à l'ordre du jour. Monsieur le Secrétaire général, je vous souhaite plein succès dans votre tâche.

Je me sens honoré et privilégié de pouvoir prendre la parole devant cette assemblée de nations aujourd'hui, alors que renaît l'espoir en l'organisation mondiale et que se renouvelle l'engagement à l'égard des objectifs et des principes fondamentaux de la Charte. Je suis venu à cette session de l'Assemblée générale pour parler à la communauté mondiale de la politique intérieure et extérieure de la Mongolie et de la façon dont elle aborde les

Le Président Ochirbat

questions internationales de l'heure ainsi que pour exprimer le soutien total que la Mongolie accorde aux principes et aux activités des Nations Unies.

Alors que la roue de l'histoire continue de tourner, l'humanité se rapproche du troisième millénaire dont elle a maintenant atteint le seuil. Ce siècle, qui a commencé par une lutte farouche menée par le mouvement des travailleurs et qui a connu deux guerres mondiales brutales, un puissant mouvement d'indépendance et des percées scientifiques et technologiques spectaculaires, est en train de s'achever sur un nouvel essor des droits de l'homme, de la liberté et de la démocratie.

Durant les dernières décennies, le monde était divisé en deux camps rivaux devenus par la suite deux alliances puissantes et en conflit. Il vient maintenant d'assister à la fin de la guerre froide. Il serait difficile de trouver un pays dans le monde qui n'ait pas été mêlé à cet affrontement véritablement mondial.

En se livrant à des hostilités idéologiques et à une course aveugle aux armements, l'humanité s'est trouvée au bord de l'autodestruction, après avoir gaspillé d'immenses ressources et gâché de nombreuses occasions ainsi que son temps, entravant du même coup le développement économique et le progrès social du monde et nuisant à l'environnement. D'autre part, le système colonial s'est effondré, et de nombreux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont acquis leur indépendance et renforcé leur position dans l'arène internationale. L'humanité a pénétré dans l'espace extra-atmosphérique et a commencé à maîtriser l'énergie nucléaire. Les effets positifs et négatifs de tout cela se reflètent dans les activités des Nations Unies, miroir des tendances mondiales et des relations internationales.

La guerre froide entre l'Est et l'Ouest a pris fin du fait de l'interdépendance accrue des nations et de la corrélation des domaines politique, économique et humanitaire, de la faillite des politiques d'affrontement et de la course aux armements, des changements survenus dans l'ancienne Union soviétique et en Europe de l'Est et de l'apparition d'une nouvelle manière de penser. Aussi, les années 80 et 90 marquent, à mon sens, le début d'une période de transition dans l'élaboration d'un nouvel ordre mondial. A ce moment précis, avec la désintégration du monde bipolaire et la

Le Président Ochirbat

création d'un monde multipolaire, nous sommes appelés à déterminer les principes qui régiront nos vies et les formes de notre coopération durant le siècle à venir.

Il est d'une importance vitale d'établir un ordre mondial nouveau et juste et de renforcer les bases morales et juridiques propres à garantir les principes fondamentaux des relations entre Etats.

La Mongolie estime que les Nations Unies devraient être le centre du développement et de la coordination de ces processus. Voilà pourquoi nous partageons entièrement et appuyons les conclusions auxquelles est parvenue à cet égard la Conférence de l'Union interparlementaire qui s'est tenue récemment à Stockholm. Dans ce contexte, l'année 1992 pourrait être considérée comme l'année qui a renforcé ces tendances positives.

Le Président Ochirbat

La toute première réunion au sommet du Conseil de sécurité de l'ONU a eu lieu cette année et a démontré le prestige et le rôle croissants de l'ONU. La Mongolie soutient pleinement les idées et les nombreuses propositions spécifiques relatives à la diplomatie préventive et aux moyens d'édifier la confiance qui figurent dans le rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix", qui a été élaboré à la suite de cette réunion au sommet du Conseil de sécurité. Le rapport souligne certaines propositions concrètes sur la prévention des litiges et des conflits, sur l'accroissement du rôle de l'ONU dans l'établissement de la paix, le maintien de la paix et la consolidation de la paix subséquente à un conflit, de même que sur le mécanisme pour garantir la sécurité des Etats de petite et de moyenne taille par des moyens politiques. L'importance de ces propositions a été très clairement démontrée par la crise du golfe Persique et les enseignements qui en ont été tirés. Aujourd'hui, les forts ne peuvent impunément mettre au défi la volonté des faibles. La Mongolie est d'avis que la principale leçon issue de ce conflit est que la communauté mondiale a prouvé sa volonté de ne plus tolérer d'actes qui enfreignent les dispositions de la Charte des Nations Unies.

Le pluralisme et la démocratie, qui vont de l'avant dans toutes les parties du monde, pénètrent dans la trame même des relations internationales et ouvrent de vastes perspectives au dialogue et à la coopération. Des progrès ont été accomplis vers le règlement pacifique de certains conflits régionaux et la libération du monde de la menace des armes de destruction massive.

A cet égard, je tiens à relever avec plaisir des événements aussi importants que la mise au point définitive, par consensus, du projet de Convention sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques, l'accord intervenu entre les Présidents des Etats-Unis et de la Fédération de Russie sur la réduction des armes nucléaires stratégiques des deux pays d'ici l'an 2003, qui va bien au-delà des limites définies dans le Traité de réduction des armes stratégiques (START), et l'adhésion de la République populaire de Chine et de la France au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous félicitons également les pays à quasi-capacité

Le Président Ochirbat

nucléaire d'avoir entrepris des efforts pour contribuer au désarmement. Nous espérons que tous les autres Etats détenteurs d'armes nucléaires se joindront aux pourparlers sur le désarmement nucléaire.

En somme, bien qu'il soit encore trop tôt pour donner une définition exhaustive du nouvel ordre mondial, certaines de ses principales caractéristiques en sont déjà à l'étape de la concrétisation.

Cependant, ces changements, qui ont suscité les perspectives d'une nouvelle ère dans les relations internationales, ne sont pas parvenus à empêcher l'apparition de nouvelles flambées de tension qui mettent en péril la paix et la sécurité mondiales. Les nouveaux foyers de conflit résultent de l'inégalité, de luttes ethniques et religieuses et d'autres questions complexes qui perdurent. Je mentionnerai, à titre d'exemple, la crise qui sévit dans l'ancienne Yougoslavie et qui préoccupe profondément la communauté mondiale ces jours-ci. La Mongolie regrette profondément l'effusion de sang que connaissent ces nations qui partageaient auparavant un foyer, et elle appuie les efforts déployés par l'ONU et par une organisation régionale comme la Communauté européenne en vue de résoudre la crise. Nous espérons que les décisions prises lors de la Conférence de Londres donneront des résultats positifs.

La Mongolie est d'avis qu'il est possible de régler pacifiquement la crise yougoslave de la même manière dont la question cambodgienne est maintenant en voie d'être résolue. A ce sujet, nous tenons à féliciter les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, le Secrétaire général et les pays influents de la région qui participent activement au règlement du problème cambodgien.

Une caractéristique spécifique des relations internationales contemporaines est la nécessité d'associer adéquatement les intérêts nationaux d'un pays et ceux de la communauté mondiale. Dans cette optique, les activités de l'ONU dépendent de la situation et des politiques des Etats Membres. Je me permettrai donc de décrire brièvement la situation actuelle en Mongolie, Membre de l'ONU, ainsi que sa politique extérieure et ses intérêts en matière de sécurité.

L'histoire des Mongols rassemble des chapitres divers et uniques : l'ascension et la chute du Grand Empire, plus de 200 ans de régime colonial et

Le Président Ochirbat

70 ans d'expérience communiste. Aujourd'hui, au tournant du siècle, nous, les Mongols, avons emprunté la voie menant au courant dominant de la civilisation.

Au cours des deux années écoulées depuis que la Mongolie s'est lancée irrévocablement dans des réformes démocratiques, elle est parvenue à démanteler l'ancien système social. Nous soutenons le pluralisme au moyen des politiques et des activités concrètes de l'Etat. Il en est résulté l'émergence de nombreux partis politiques et la création des conditions propices à l'évolution soutenue vers la démocratie.

Notre structure étatique, qui a pris forme après les premières élections libres de 1990, a jeté les bases d'un mouvement démocratique, pris les premières mesures menant à une économie de marché et promulgué la nouvelle Constitution, qui garantit juridiquement la poursuite des réformes démocratiques. En juin dernier, les deuxièmes élections ont eu lieu et ont entraîné la formation de nouvelles institutions étatiques et gouvernementales ainsi que la formulation de la prochaine étape de la période de transition. Cela constitue une autre garantie de l'irréversibilité de notre mouvement vers la démocratie et l'économie de marché.

Toutefois, une évaluation globale de cette période récente révèle qu'une multitude de problèmes, de nature tant objective que subjective, se posent pour le règlement des questions politiques, sociales et économiques de la période actuelle.

Le pays manque de ressources financières. Il s'ensuit que des problèmes aussi graves que la fourniture insuffisante de vivres et de biens de consommation pour la population et de matières premières, d'équipement et de pièces de rechange pour l'industrie nous assaillent. Le pays souffre de graves pénuries de logements, de médicaments et d'autres biens et services vitaux.

L'infrastructure économique sous-développée et l'inégalité des relations économiques extérieures aggravent nos problèmes. Tout cela aboutit à une forte baisse de production, à l'inflation et à un déclin du niveau de vie.

Comme d'autres pays en développement, nous ne sommes pas en position d'affronter seuls ces vicissitudes. Des pays donateurs et des organisations internationales ont manifesté une réaction positive envers notre attachement

Le Président Ochirbat

pour les réformes démocratiques et une compréhension devant l'énormité de nos problèmes en accordant un appui et une aide qui nous sont essentiels. Je saisis cette occasion pour exprimer, au nom du peuple mongol, notre sincère reconnaissance aux Gouvernements et aux peuples des Etats-Unis, du Japon, de la République de Corée, de l'Allemagne, des Pays-Bas, du Danemark, de la République populaire de Chine, de la Fédération de Russie et d'autres, ainsi qu'au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale, à la Banque asiatique de développement et au Programme des Nations Unies pour le développement, pour leur aimable coopération.

Le Président Ochirbat

Dans ses relations avec les autres pays, la Mongolie a toujours défendu des principes universels des relations internationales tels que le respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence des pays dans les affaires intérieures des autres, et elle continuera de le faire.

Notre politique étrangère a subi un changement radical ces deux dernières années, car nous nous sommes engagés à développer la démocratie, à créer une économie de marché et à garantir les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Notre politique étrangère a été débarrassée du parti pris idéologique qui l'avait marquée pendant des décennies.

Pour la Mongolie, située entre deux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, les relations avec ses voisins immédiats ont toujours été et resteront un facteur fondamental de sa politique étrangère.

La Mongolie est favorable au développement de relations équilibrées avec ces deux pays. A l'heure actuelle, nous sommes en train de modifier nos relations avec eux afin de répondre aux exigences d'une réelle égalité, d'une relation mutuellement bénéfique et des nouvelles réalités de la politique internationale. Conformément à l'accord conclu par les deux gouvernements lorsque le climat est devenu plus propice à l'entente et à la coopération régionales, le retrait des troupes russes touche à sa fin. Ceci est tout à fait conforme à notre nouvelle conception de la sécurité nationale.

Afin de contribuer au désarmement et à la confiance dans la région comme partout dans le monde, la Mongolie a déclaré son territoire zone exempte d'armes nucléaires. Nous oeuvrerons pour une garantie internationale de ce statut.

Maintenant que l'ancienne Union soviétique s'est désintégrée, donnant naissance à de nouveaux Etats indépendants qui font désormais partie de la communauté internationale, l'Asie centrale est en train de devenir une fois de plus une entité géopolitique distincte. Nous estimons que cette vaste région, qui occupe une position stratégique en tant que passerelle entre l'Europe et l'Asie, devrait avoir sa juste place dans la structure représentative régionale des Nations Unies et qu'il convient de tenir dûment compte du fait que les pays qui la composent n'ont pas de littoral.

Le Président Ochirbat

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que nous refusons que l'Asie centrale soit utilisée comme terrain d'essais nucléaires. Le Gouvernement mongol à maintes fois souligné qu'un dialogue régulier est possible entre les Etats de l'Asie du Nord-Est, région où vit plus du tiers de la population mondiale et qui doit faire face à une multitude de problèmes pressants, notamment d'ordre militaire, politique, commercial, économique et écologique. Le climat actuel dans cette sous-région présente une bonne occasion de concrétiser ces idées et ces initiatives. Je voudrais relever ici avec satisfaction l'établissement récent de relations diplomatiques entre la République populaire de Chine et la République de Corée.

D'autres éléments importants de notre temps sont l'interdépendance politique et économique croissante des nations et l'intensification des processus d'intégration régionale. Il convient de noter que dans la région de l'Asie et du Pacifique, en dépit de sa diversité ethnique, religieuse et culturelle et de la disparité des niveaux de développement économique et social, des institutions telles que la Conférence sur la coopération économique dans le Pacifique et l'Association de coopération économique Asie-Pacifique ont été créées afin de faciliter les processus que je viens de mentionner.

A notre avis, la composition de ces instances pourrait être élargie en vue d'assurer la représentation la plus large possible. La Mongolie se propose de développer ses relations commerciales et économiques avec les pays de la région sur la base des avantages mutuels et de participer activement à la répartition du travail international qui y prend forme actuellement.

Depuis l'année dernière, la Mongolie est membre à part entière du Mouvement des pays non alignés. Nous savons que ce mouvement est un important facteur politique dans la protection de l'indépendance et de la sécurité des petits Etats.

Le rôle du Mouvement des pays non alignés, qui réunit près des deux tiers des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, est extrêmement important pour permettre aux Nations Unies de s'acquitter effectivement des tâches auxquelles doit faire face l'Organisation. La dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui vient de se tenir à

Le Président Ochirbat

Jakarta, a réaffirmé qu'elle était toute prête à coopérer avec les Nations Unies pour édifier un nouvel ordre mondial reposant sur le droit, l'égalité et la justice. Nous estimons que ce sommet a été crucial, car il a répondu à certaines affirmations et dissipé certains doutes concernant la prétendue perte d'actualité et de viabilité du Mouvement des pays non alignés, qui ne serait plus à même d'adapter ses principes et ses objectifs aux nouvelles réalités et de définir les stratégies du Mouvement. A notre avis, ce sommet a également donné un nouvel élan à l'expansion de la coopération Sud-Sud.

Maintenant que la guerre froide est finie, les Nations Unies ont une occasion propice d'oeuvrer sans entrave pour la réalisation de leurs objectifs. Les activités des Nations Unies ces deux dernières années en sont un exemple convaincant.

Bien que le climat politique de notre planète s'améliore rapidement, on ne peut malheureusement pas en dire autant des relations économiques internationales. Nous sommes inquiets du manque de progrès notable dans le domaine des problèmes pressants de l'économie mondiale, notamment ceux liés au développement des pays en développement et à leur dette. C'est pourquoi la Mongolie estime que le renforcement du rôle des Nations Unies dans les efforts de développement devrait être l'un des principaux éléments de la restructuration de l'Organisation.

La Conférence des Nations Unies sur le développement et l'environnement, tenue à Rio de Janeiro, est un témoignage éloquent du lien inséparable entre l'environnement et un développement durable. Il faut maintenant lancer une action concertée multilatérale pour mettre en oeuvre la Déclaration de Rio et le programme Action 21.

Mon pays a proposé à cette conférence des Nations Unies de créer un réseau international de pays pouvant servir de modèle écologique et d'y incorporer le territoire de la Mongolie en tant que région spéciale sous protection internationale. Ce faisant, nous partions de l'idée que la préservation de l'environnement naturel en grande partie intact de la Mongolie fait partie intégrante des préoccupations écologiques du monde, et plus particulièrement, de l'Asie centrale. Notre pays est ouvert à la coopération

Le Président Ochirbat

internationale dans le cadre de programmes de recherche, de protection et de remise en état. Nous espérons que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies appuieront notre proposition et en favoriseront la concrétisation.

Le Président Ochirbat

Je voudrais insister sur la nécessité impérieuse de développer et de renforcer la base légale des relations entre les Etats, d'accélérer la codification du droit international et d'accroître la compétence de la Cour internationale de Justice, afin de permettre dans le monde entier l'instauration d'un nouvel ordre international.

En conclusion, je me déclare convaincu que la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies mènera ses travaux à bonne fin.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la Mongolie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Punsalmaagiin Ochirbat, Président de la Mongolie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. SOLANA MADARIAGA (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis, avant toute chose, de vous exprimer mes plus sincères félicitations, au nom de ma délégation et en mon nom propre, à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Je vous souhaite plein succès dans l'accomplissement de vos fonctions durant les mois à venir. Je tiens aussi à rendre hommage au travail de votre prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Shihabi, de l'Arabie saoudite.

Je tiens également à souhaiter une chaleureuse bienvenue aux pays qui, tout au long de l'année écoulée, se sont joints à l'Organisation, en espérant que leur participation active à ce forum contribuera aux efforts de la communauté internationale pour préserver la paix et encourager le progrès et la justice entre les nations. Avec la participation de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la Slovénie, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la République de Moldova, de Saint-Marin, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan, les Nations Unies ont sans le moindre doute consolidé leur vocation d'universalité.

Je souhaite également transmettre au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, toute la considération du Gouvernement espagnol pour le dévouement et les efforts avec lesquels il s'acquitte des hautes

M. Solana Madariaga (Espagne)

responsabilités qui lui ont été confiées. Dans l'accomplissement de votre tâche immense, ne doutez pas, Monsieur le Secrétaire général, que vous pouvez compter sur la pleine collaboration des autorités espagnoles.

Durant le débat général de la dernière session de cette assemblée, nombre d'interventions avaient pour dénominateur commun les changements profonds survenus dans le monde depuis le milieu de la dernière décennie. Ces douze derniers mois, cette tendance aux transformations, loin de se ralentir, s'est accélérée avec une intensité remarquable.

A ce stade du processus, il n'est pas exagéré d'affirmer que nous nous trouvons face à une nouvelle équation des relations internationales. La logique des antagonismes Est-Ouest ayant été remplacée par le dialogue et la coopération, des progrès décisifs ont été effectués en matière d'accords de désarmement et de limitation des armements, à l'échelle tant mondiale que régionale. Des conflits régionaux enracinés depuis longtemps ont été résolus ou sont en voie de l'être. Des progrès ont été accomplis sur la voie de la paix en Angola et au Cambodge, auxquels il faut ajouter le processus amorcé l'année dernière à Madrid avec la mise en route de la Conférence de paix sur le Moyen-Orient, point de départ inestimable pour trouver une solution au problème palestinien et pour déboucher sur une entente indispensable et définitive entre Arabes et Israéliens.

Pour sa part, le Plan de paix en vigueur au Sahara occidental devrait bientôt culminer avec l'organisation d'un référendum d'autodétermination, sous les auspices des Nations Unies.

Je souhaite également souligner les objectifs atteints dans la voie de l'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud. Nous appuyons résolument les efforts du Secrétaire général visant à mettre fin à la violence et à favoriser la reprise des négociations internes qui doivent déboucher sur l'élimination totale de l'apartheid et la mise en place en Afrique du Sud d'un régime véritablement démocratique.

De même, l'Accord de paix signé à Chapultepec, le 16 janvier de cette année, entre le Gouvernement d'El Salvador et le Frente Farabundo Marti para la Liberación Nacional, représente un jalon d'importance considérable dans la pacification d'une région, l'Amérique centrale, qui a vécu en conflit

M. Solana Madariaga (Espagne)

permanent durant la dernière décennie. L'Espagne, qui est liée à cette région par tant de liens, a collaboré activement à ce processus et continue de le faire, au sein du Groupe des Amis du Secrétaire général pour la paix en El Salvador.

Dans ce même ordre d'idées, je voudrais exprimer la satisfaction du Gouvernement espagnol au vu de la manière exemplaire dont les Gouvernements d'El Salvador et du Honduras ont su résoudre le différend frontalier, terrestre, insulaire et maritime entre leurs deux pays.

Au cours de l'année écoulée, la carte de l'Europe s'est profondément transformée. L'unification allemande semble maintenant pleinement consolidée. La Russie et les pays autrefois soumis, ayant recouvré l'indépendance et la liberté, s'efforcent de consolider leur démocratie et de surmonter les graves difficultés économiques qu'impose la transition vers une économie de marché. La Communauté européenne, qui s'achemine vers l'union, acquiert un plus grand poids politique, qui correspond sans le moindre doute à son poids économique. Les idéaux et les pratiques démocratiques, la reconnaissance des droits de l'homme, reviennent avec force non seulement dans l'ancienne Europe de l'Est, mais également en Amérique latine et dans de nombreux pays africains, malgré la grave situation économique que traverse le continent.

Tous ces éléments d'espoir ne doivent pas nous faire oublier que l'effondrement de l'ancien système a ouvert un grand vide, plein de risques, d'où pourrait jaillir le désordre. Nous assistons, dans certains cas extrêmes, à une exacerbation des pulsions nationalistes, auparavant réprimées ou larvées, qui débouchent sur des conflits sanglants comme ceux qui divisent aujourd'hui les nouvelles républiques du Caucase ou les Etats nés de la disparition de l'ancienne Yougoslavie. Ces situations montrent que les horreurs du passé peuvent toujours se répéter si l'on ne garde pas les yeux fixés sur l'avenir. C'est une chose que ni l'Europe ni le reste de la communauté internationale ne peuvent ni ne doivent autoriser.

M. Solana Madariaga (Espagne)

La gravité du conflit qui existe actuellement dans le territoire de l'ancienne Yougoslavie est un bon exemple de ce qui précède. La Conférence qui a débuté à Londres est le point de rencontre des multiples efforts que déploie la communauté internationale en vue de mettre fin à ce conflit complexe et d'aider les parties à trouver une solution à leurs divergences par le biais des négociations qui se déroulent actuellement à Genève. L'agression, le recours à la force et les violations des droits de l'homme, qui ne provoquent que destruction et haine, s'exposeront toujours à la condamnation permanente de la communauté internationale et aux fermes mesures qu'elle prendra pour y mettre fin.

Entre-temps, les divergences entre les pays développés et les pays en développement persistent et dans de nombreux cas s'aggravent. D'anciens conflits renaissent et de nouveaux apparaissent. La tragédie que connaît actuellement la Somalie est un témoignage éloquent des terribles conséquences que peuvent provoquer le sous-développement, la misère, les catastrophes naturelles et la violence lorsque le moment et l'occasion s'y prêtent. Cette situation requiert une plus grande solidarité et une action collective plus rapide, à l'instar de celle qui a été entreprise dans le cadre des Nations Unies, pour mettre fin à tant de souffrances et faciliter un processus de paix conduisant à la réconciliation nationale dans ce pays.

C'est pourquoi, une fois passés les premiers moments de surprise et d'euphorie, de perplexité et d'optimisme, devant ce qui semblait être un monde nouveau en gestation, nous nous trouvons maintenant devant la nécessité de canaliser les changements afin d'édifier ensemble une société internationale plus juste et plus sûre pour tous.

C'est la grande tâche qui attend aujourd'hui les Nations Unies. Le dilemme est clair : nous pourrions permettre que l'Organisation reste tout simplement à la remorque des événements, et se laisse conditionner par eux; ou nous pouvons, au contraire, faire des Nations Unies une instance active, acteur de premier plan dans les transformations qui nous touchent tous, capable de les influencer et de les façonner. C'est cette deuxième voie, ce rôle d'avant-garde - précisément celui que l'Espagne souhaite voir jouer à l'Organisation - qu'a choisi le Secrétaire général lorsqu'il a préparé son excellent rapport "Agenda pour la paix", et qu'il a réaffirmé dans le Mémoire qu'il a présenté à cette assemblée.

M. Solana Madariaga (Espagne)

J'évoquais, auparavant, le nouveau climat international qui a permis de désamorcer divers conflits régionaux profondément ancrés. Les Nations Unies y ont largement contribué, grâce aux activités du Secrétaire général dans le domaine de l'instauration de la paix et grâce à la multiplication des opérations de maintien de la paix. Les résultats obtenus au cours des dernières années ont permis de parler, à juste titre, de revitalisation de l'Organisation. Cependant, l'élan actuel n'est pas suffisant, comme le montrent la persistance d'anciens conflits et l'apparition de nouvelles formes de violence. A cet égard, le Gouvernement espagnol estime que l'ensemble de recommandations présentées par M. Boutros-Ghali constitue une base très utile pour rendre plus efficace et plus systématique la réaction de l'Organisation et de la communauté internationale en général aux conflits de tous types, à leurs causes et à leurs conséquences. A cette fin, la coopération de tous les Etats Membres est indispensable dans cette tâche complexe, qui va de la prévention des conflits au renforcement de la paix.

L'accroissement des opérations de maintien de la paix exige un effort croissant de tous. Consciente de cela, l'Espagne - en plus de sa contribution séparée au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT), et au Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) - a fourni un nombre important de membres de son armée et de sa police aux opérations de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL), participe activement à la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM), collabore avec la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, et est prête à fournir un contingent à la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine. L'Espagne offre également son assistance, essentiellement humanitaire, dans le cadre d'autres opérations décidées par le Conseil de sécurité.

Les opérations de maintien de la paix ont également connu des changements qualitatifs, comprenant des activités de plus en plus variées, qui dépassent leur cadre traditionnel. Ces nouvelles dimensions nécessitent une préparation et une rapidité d'action qu'il est difficile d'obtenir, à moins de mettre en place, comme le suggère le Secrétaire général, des unités nationales assignées

M. Solana Madariaga (Espagne)

à cette fin et prêtes à agir rapidement au service de l'Organisation.

L'Espagne est prête à étudier sérieusement cette proposition en consultation avec les autres Etats Membres et avec le Secrétaire général.

Il convient toutefois de ne pas perdre de vue que l'instauration et le maintien de la paix ne doivent pas s'appuyer exclusivement sur des mesures à caractère militaire. Il faut, dans toute la mesure du possible, trouver une solution aux conflits avant qu'ils ne dégèrent en conflits armés, en ayant recours au maximum aux mesures prévues par la Charte pour le règlement pacifique des différends. A cet égard, je voudrais relever l'affirmation du Secrétaire général selon laquelle une plus grande confiance des Etats dans la Cour internationale de Justice constituerait un apport précieux à l'entreprise de paix de l'Organisation. L'Espagne a déjà donné des preuves de cette confiance en acceptant récemment le caractère obligatoire de la juridiction de la Cour et en appuyant la possibilité d'autoriser le Secrétaire général à demander des avis consultatifs à la Cour sur des questions juridiques qui peuvent surgir dans le cadre de ses activités.

L'Espagne défend fermement l'accroissement des activités des Nations Unies dans le domaine de la diplomatie préventive. C'est pourquoi elle a décidé de parrainer les initiatives qui ont conduit à la Déclaration sur la prévention et l'élimination des différends, de 1988, et à la Déclaration concernant les activités d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies en vue du maintien de la paix et de la sécurité, de 1991. Ces efforts doivent s'intensifier. A cet égard, des mesures telles que l'envoi de missions d'enquêtes, l'utilisation de systèmes d'alerte rapide et le renforcement du rôle des organisations régionales pourraient être extrêmement utiles dans la prévention de conflits qui, une fois déclenchés, pourraient exiger une intervention ultérieure, beaucoup plus coûteuse, pour le rétablissement de la paix.

De même, nous croyons qu'il convient d'encourager tous les efforts qui peuvent contribuer à la consolidation de la paix une fois que celle-ci est obtenue, afin d'éviter la résurgence de nouveaux conflits sur les cendres encore chaudes des précédents. Je voudrais souligner à cet égard les efforts déployés par l'Organisation en matière d'aide humanitaire, qui se sont

M. Solana Madariaga (Espagne)

notablement accrus ces dernières années. Il en va de même pour les activités de développement, plus récemment en matière d'assistance pour les opérations électorales dans les pays où la démocratie et la coexistence pacifique sont menacées ou ne sont pas suffisamment afferemies. De même, les activités de l'Organisation en faveur des réfugiés, les travaux réalisés en matière de désarmement ainsi que de promotion et de défense des droits de l'homme revêtent une grande importance dans la consolidation de la paix.

Les Etats Membres de cette organisation doivent être conscients de ce que les nouvelles activités que nous confions aux Nations Unies sont toujours plus importantes, toujours plus complexes, et qu'elles sont sans précédent dans l'histoire de l'Organisation. Pour que celle-ci soit prête à répondre à ces nouvelles responsabilités internationales, il est indispensable qu'elle puisse compter sur l'appui financier inconditionnel de tous ses Membres.

Au cours de cette année, l'élaboration de la Convention relative aux armes chimiques, qui prévoit l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'utilisation de ce type d'armes et leur destruction, s'est achevée. L'élimination des armes chimiques est une aspiration largement partagée, qui se concrétise aujourd'hui. L'Espagne appuie fermement l'adoption de cette convention par l'Assemblée générale et espère qu'elle entrera rapidement en vigueur.

M. Solana Madariaga (Espagne)

Par ailleurs, nous nous félicitons que l'Assemblée générale, à sa session précédente, ait accepté la proposition des Douze de créer au Secrétariat un registre des transferts internationaux d'armes et que la diffusion des informations soit exécutée par les Etats Membres. Il est indispensable que tous coopèrent de façon que ce registre soit le pivot de l'échange d'informations sur les courants d'armes classiques et que, dans un avenir rapproché, il puisse englober tous les types d'armements et d'autres données relatives au potentiel militaire des Etats.

Aux réalisations de l'Organisation en matière de désarmement et de contrôle des armements sont venus s'ajouter, au cours de cette même année, d'autres progrès importants aux niveaux mondial et régional, lesquels renforcent la sécurité et la stabilité de notre planète et, par conséquent, les objectifs mêmes des Nations Unies.

Je songe notamment au rapatriement vers les territoires des Etats-Unis et de la Fédération de Russie de toutes les armes nucléaires tactiques qui, très récemment encore, étaient déployées en dehors de ces territoires. Il convient également de signaler l'accord auquel sont récemment parvenus les Présidents Bush et Eltsine, qui prévoit une réduction drastique des arsenaux nucléaires dans leurs pays respectifs. De même, nous nous réjouissons des initiatives de plusieurs puissances nucléaires de décréter un moratoire sur leurs essais nucléaires ou de les réduire au minimum.

Au niveau européen, il convient de souligner l'importance que revêt le Traité sur les forces armées classiques en Europe et l'Acte complémentaire relatif aux effectifs de personnel, qui sont déjà entrés en vigueur, ainsi que la conclusion du Traité de "ciel ouvert" et l'adoption d'un nouvel ensemble de mesures propres à accroître la confiance.

L'Espagne se félicite de toutes ces réalisations et souhaite qu'elles soient le prélude à d'autres progrès dans ce domaine.

C'est l'homme qui est sans conteste le bénéficiaire ultime des efforts déployés par les Nations Unies pour édifier un monde plus pacifique, plus juste et plus sûr.

Grâce notamment à l'action des Nations Unies, des progrès notables ont été enregistrés dans la défense et la protection au niveau international des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Toutefois, nous vivons dans

M. Solana Madariaga (Espagne)

une période caractérisée par l'incertitude et l'instabilité, où non seulement les déséquilibres économiques, mais aussi la résurgence de l'intolérance, de la xénophobie et des nationalismes exacerbés, entre autres facteurs, mettent en péril la liberté et la sécurité des personnes. Aussi, il est nécessaire d'intensifier nos efforts dans ce domaine, en encourageant la compréhension et le respect des droits des minorités et des besoins des groupes les plus vulnérables de la société. A ce propos, nous estimons qu'il est très important que l'Assemblée approuve par consensus, comme l'ont fait récemment la Commission des droits de l'homme et le Conseil économique et social, le projet de déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales, ethniques, religieuses ou linguistiques.

Mon pays place de grands espoirs dans la conférence mondiale des droits de l'homme, qui doit se tenir l'année prochaine à Vienne. Cette conférence devrait, sur la base des normes universelles en la matière, établir les lignes directrices de notre action future, afin que les hommes et les peuples puissent, par le biais de la démocratie et du développement, jouir pleinement des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les réalisations des Nations Unies en matière de paix et de sécurité internationales contrastent avec les maigres progrès enregistrés dans le domaine du développement économique et social. L'écart à l'échelle mondiale entre riches et pauvres s'accroît de façon préoccupante. Le rapport pour 1992 sur le développement humain, mis au point par le Programme des Nations Unies pour le développement, indique que les 20 % les plus riches de la population mondiale reçoivent 82,7 % du total des revenus mondiaux, alors que les 20 % les plus pauvres ne reçoivent que 1,4 %.

La communauté internationale ne saurait rester insensible face à ces graves disparités qui vont en s'accroissant. L'Organisation, étant donné le caractère universel de sa composition et l'éventail de ses buts et principes, doit jouer le rôle de guide et encourager l'établissement de principes directeurs pour l'ensemble du système des Nations Unies, de façon à trouver des solutions aux importantes questions liées au développement et au bien-être de tous les peuples.

A cet égard, il est nécessaire de renforcer le Conseil économique et social. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne sa restructuration, des progrès qu'il faut poursuivre et approfondir pour revitaliser cet organe

M. Solana Madariaga (Espagne)

principal de notre organisation. Il conviendrait également de procéder à une réforme de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement afin de l'adapter aux nouvelles réalités, comme l'a souligné la huitième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui s'est tenue en février dernier à Cartagena.

Nous appuyons la création par l'Assemblée au cours de la présente session d'une commission de haut niveau sur le développement durable, telle qu'elle a été décidée au Sommet sur l'environnement et le développement, qui s'est tenu en juin dernier à Rio de Janeiro, au cours duquel le concept de développement durable a été identifié en tant qu'élément central devant inspirer la théorie et la pratique du développement pour les années à venir.

La nécessité de mettre l'accent sur la tâche prioritaire d'un développement durable doit s'accompagner d'un plus grand effort financier de la part des pays en mesure d'y faire face. Mon pays sait fort bien qu'il doit faire un effort à la hauteur de ses capacités économiques. C'est pourquoi le Président du Gouvernement espagnol a rappelé, lors de son intervention au Sommet de Rio, que l'Espagne avait triplé son aide publique au développement ces 10 dernières années et qu'elle allait la tripler à nouveau au cours des 10 années à venir. C'est un défi difficile que nous nous sommes imposé et que nous sommes prêts à relever.

La population mondiale qui a plus que doublé ces 40 dernières années devrait, selon de récentes estimations, doubler à nouveau dans les 30 prochaines années. Cette croissance vertigineuse exige une analyse sérieuse de la part de la communauté internationale ainsi qu'une étude approfondie des conséquences de tous types qui en résultent, tels que les courants migratoires, les problèmes de la concentration urbaine, les contraintes énormes qu'elle engendre en matière d'alimentation, de logement, d'assistance sanitaire et d'éducation. Telles sont les questions qui devront être examinées en profondeur par la Conférence sur la population et le développement qui se tiendra au Caire en 1994.

Il n'est pas étonnant que les problèmes sociaux revêtent une importance croissante à l'heure actuelle, où de nombreuses économies sont confrontées à de difficiles processus d'ajustement et où d'autres opèrent des transitions délicates d'un système de planification centrale à une économie de marché.

M. Solana Madariaga (Espagne)

Le sommet mondial sur le développement social, qui aura lieu en 1995, nous semble, de ce point de vue, une initiative opportune. Une préparation adéquate de ce sommet serait la garantie de son succès. Le développement humain devrait être le principe directeur de ce sommet. Il devrait examiner les mesures indispensables pour offrir des possibilités accrues d'éducation, d'assistance médicale et d'emploi aux habitants de la planète. Il devient chaque jour plus évident que la croissance économique ne peut, à elle seule, améliorer automatiquement les conditions de vie des personnes, que ce soit au sein des pays ou à l'échelle internationale. Il convient donc de donner une dimension sociale au concept de développement économique.

Je voudrais aborder maintenant deux graves menaces qui pèsent à l'heure actuelle sur les sociétés : le trafic des stupéfiants et le terrorisme.

La complexité du trafic funeste de stupéfiants et ses nombreuses ramifications font que les efforts pour le combattre doivent s'appuyer autant sur le renforcement des mesures nationales pour le prévenir que sur une coordination et une collaboration efficaces à l'échelle internationale.

M. Solana Madariaga (Espagne)

Les pays producteurs doivent recevoir l'assistance nécessaire leur permettant de passer à des cultures de substitution et les mettant à même de faire front aux puissantes organisations armées des trafiquants de stupéfiants. Les pays producteurs de substances susceptibles d'être utilisées à la production de stupéfiants doivent surveiller et contrôler les exportations de ces substances. Les pays consommateurs - qui portent aussi une responsabilité dans le trafic des stupéfiants - doivent continuer à renforcer les mesures prises et les programmes adoptés pour réduire la demande interne. En outre, il convient de continuer à contrôler les comptes bancaires des trafiquants de stupéfiants et de dénoncer le blanchiment de l'argent que l'on soupçonne provenir d'activités illicites. Ne pas dévoiler des renseignements sur les transactions qui font l'objet du trafic des stupéfiants revient à se faire complice d'une activité criminelle.

Le terrorisme, pour sa part, continue de faire peser une menace sur l'humanité et sur la coexistence entre nations. Il s'agit d'une menace de caractère international dont l'élimination nécessite, de ce fait, des efforts internationaux. La résolution 46/51 de l'Assemblée générale, adoptée par consensus l'année dernière, constitue un pas de plus pour les Nations Unies sur la voie du développement d'une plus grande coopération internationale en la matière.

Ces deux menaces, notamment celle du terrorisme, sont étroitement liées au trafic illicite des armements, qui doit également faire l'objet de poursuites résolues de la part de la communauté internationale.

Un sujet tout particulièrement revêt pour l'Espagne une importance que chacun connaît : celui de la décolonisation de Gibraltar. Je voudrais réitérer ici la volonté de mon gouvernement de poursuivre avec opiniâtreté et dans un esprit constructif le processus de négociation entamé avec le Royaume-Uni par la Déclaration de Bruxelles du 27 novembre 1984, compte tenu de la doctrine de l'Assemblée générale selon laquelle il ne s'agit pas d'un cas d'autodétermination mais du rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Espagne. Je suis fermement convaincu que les efforts de négociation des deux gouvernements déboucheront prochainement sur une solution définitive qui, tenant dûment compte des intérêts légitimes de la population, mettra fin au statut colonial de Gibraltar - statut de toute évidence anachronique et ne

M. Solana Madariaga (Espagne)

convenant plus aux temps que nous vivons, tout particulièrement depuis que l'Assemblée générale a désigné les années 90 "Décennie internationale de l'élimination du colonialisme".

En juillet dernier à Madrid, les chefs d'Etat et de gouvernement participant au deuxième Sommet ibéro-américain ont adopté une série de conclusions réaffirmant que le dessein de ses signataires était d'établir une société libre, ouverte et pluraliste assurant le progrès et la justice sociale, une société dans laquelle tous les citoyens jouiraient du plein exercice des libertés individuelles, sans qu'aucun ne soit persécuté ni exclu. Je suis certain que c'est là un idéal que nous poursuivons tous.

Le Sommet ibéro-américain s'était déclaré favorable à une réforme du système des Nations Unies et avait souligné la nécessité de lui donner un élan nouveau, afin de permettre à l'Organisation de réagir plus efficacement à la volonté de ses Etats Membres. La célébration, en 1995, du cinquantième anniversaire des Nations Unies sera une bonne occasion pour nous consacrer à cet objectif, afin que l'Assemblée générale connaisse une rénovation et une relance comme celles qu'a déjà connues le Conseil de sécurité, et que l'Organisation dans son ensemble reflète plus fidèlement les changements importants qui se sont produits sur la scène internationale ces 50 dernières années.

Nous savons tous aujourd'hui que personne ne peut survivre en solitaire et que le sort de tous nos pays et de chacun d'entre nous est lié à celui de tous les autres. C'est pourquoi je voudrais, en conclusion, manifester notre ferme conviction que dans la nouvelle société planétaire et intégrée qui s'ébauche en cette fin de siècle, toute mesure intelligente ne peut être fondée que sur la solidarité la plus résolue.

M. FALEIRO (Inde) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi dès l'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Je tiens aussi à rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Skihabi, de l'Arabie saoudite, pour la manière dont il a conduit les travaux de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale.

M. Faleiro (Inde)

Cette session de l'Assemblée générale est la première depuis que M. Boutros Boutros-Ghali a assumé les fonctions de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et je saisis cette occasion pour saluer son dynamisme, ses talents de diplomate et son zèle de réformateur.

Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue parmi nous aux nouveaux Etats Membres des Nations Unies et leur souhaiter pleine réussite dans leurs efforts et dans l'accomplissement des tâches multiples qui les attendent.

De profonds changements se sont produits dans le monde depuis la dernière fois où cette assemblée s'est réunie, en 1991. Certains de ces changements sont de bon augure, tandis que d'autres s'accompagnent de perspectives incertaines. Alors que la guerre froide et l'affrontement Est-Ouest ne sont plus, heureusement, que des aberrations du passé, l'ombre des conflits et des souffrances pèse lourd sur la Yougoslavie, la Somalie et, en fait, sur beaucoup d'autres parties du monde.

Nous ne pouvons donc nous adonner ni à l'autosatisfaction ni à l'euphorie. Ce qui aurait dû rendre le monde plus sûr a en même temps déchaîné des tendances - d'ordre ethnique, de sectarisme et autres - qui menacent de le maintenir dans un état d'incertitude. Les efforts des pays en développement pour améliorer leurs conditions de vie socio-économiques restent entravés par les inégalités de l'ordre économique international actuel.

Ce qu'il nous faut donc rechercher est un nouvel ordre international libéré de la guerre, de la pauvreté, de l'analphabétisme et de l'injustice. Dans cette noble entreprise, les Nations Unies sont appelées à jouer un rôle central. Il y a quelque huit mois et demi, ici même à New York, à la réunion au sommet du Conseil de sécurité, le Premier Ministre Narasimha Rao, de l'Inde, déclarait ce qui suit :

"Une paix et une sécurité durables exigent des niveaux comparables de bonheur dans le monde. Il est impossible de penser que les Nations Unies peuvent fonctionner utilement ou harmonieusement alors que l'humanité continue à souffrir des disparités toujours croissantes".

(S/PV.3046, p. 96)

Telle est la préoccupation qui anime et renforce notre engagement à l'égard d'une organisation vouée tout autant à la paix et à la stabilité qu'au progrès et à la prospérité.

M. Faleiro (Inde)

Les efforts de la communauté internationale dans ce sens sont néanmoins assombris par la violence et les conflits qui persistent dans le monde. L'Inde se sent gravement préoccupée par le conflit implacable qui déchire la Yougoslavie. La tragédie de Bosnie-Herzégovine exige réparation. Leurs populations doivent pouvoir vivre en paix. L'Inde estime que le travail utile qu'accomplissent les Nations Unies dans cette région mérite tout notre soutien. Nous comptons aussi que les décisions prises ici ne viendront compliquer ni la recherche de la paix ni le fonctionnement de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) dans une situation difficile et dangereuse.

M. Faleiro (Inde)

La tragédie de la Somalie est tout aussi déchirante. Son peuple, prisonnier d'un cycle apparemment infini de violence et de misère, implore que fin soit mise à ses malheurs. L'Organisation des Nations Unies a lancé dans le pays une opération marquée de courage et de générosité pour secourir les affligés. L'Inde estime que toutes les parties somalies devraient oeuvrer ensemble pour mettre un terme au conflit afin de pouvoir restaurer la tranquillité et donner au peuple somali la possibilité de déterminer son avenir dans la paix.

Après des années de souffrance, le peuple du Cambodge aspire à édifier une nation souveraine, indépendante et non alignée. L'ONU ne doit pas faiblir au Cambodge, et les parties intéressées dans le pays ont la responsabilité d'assurer le succès des efforts de l'Organisation.

L'Inde n'a jamais cessé d'appuyer la souveraineté, l'intégrité et le statut de non-aligné de l'Afghanistan. Nous espérons que toutes les parties concernées oeuvreront à la restauration de la paix et de l'harmonie afin que le peuple de l'Afghanistan puisse avoir la possibilité, à l'abri de toute violence et de tout conflit, de travailler à son propre bien-être.

Une lueur d'espoir est apparue à l'horizon de l'Ouest asiatique, maintenant qu'Israël et ses voisins arabes amorcent un dialogue. Les nombreuses résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale fournissent les objectifs nécessaires à de telles négociations. L'occupation des terres arabes devrait prendre fin et le rétablissement des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à un Etat indépendant, ainsi que la sécurité de tous les Etats de la région, devraient être garantis si l'on souhaite aboutir à un règlement authentique et à une paix durable dans cette partie du monde.

Ce que l'Organisation des Nations Unies a pu faire pour rendre au Koweït son indépendance et sa souveraineté constitue une réalisation exceptionnelle. L'Inde jouit par tradition des relations les plus cordiales avec le Koweït, et nous comptons qu'après le rétablissement de sa souveraineté, le Koweït pourra aussi retrouver la prospérité qu'il a connue autrefois.

M. Faleiro (Inde)

Je tiens à ajouter ici que l'Inde éprouve de la sympathie pour la population civile de l'Iraq, et ma délégation estime qu'il convient d'en traiter les besoins avec générosité. La souveraineté de l'Iraq en tant qu'Etat et son intégrité territoriale devraient être respectées.

Nous espérons que la violence qui a malheureusement éclaté récemment en Afrique du Sud et les revers que connaissent les négociations en vue de l'élimination de l'apartheid seront temporaires. Il est encourageant que les parties intéressées aient accueilli favorablement le rôle de catalyseur de l'Organisation, qui est pleinement engagée à réaliser l'objectif consistant à créer une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie. L'Inde, premier pays à avoir porté la question de l'apartheid devant l'Organisation des Nations Unies en 1946, espère que la présence d'observateurs des Nations Unies contribuera à mettre un terme à la violence dans la région et à relancer une fois encore le processus de négociation.

L'Inde a relevé les changements survenus récemment à Fidji. J'espère que le Gouvernement de Fidji saura éviter la discrimination raciale et ethnique et qu'il reviendra au plus tôt à une forme d'administration démocratique.

Le Secrétaire général a pu enregistrer certains progrès en ce qui concerne la question de Chypre. Il est significatif que les parties intéressées aient accepté l'"ensemble d'idées" du Secrétaire général. Nous partageons l'espoir du Secrétaire général que la prochaine série de pourparlers directs autour de la table de conférence en octobre sera concluante.

L'Assemblée générale, au cours de la présente session, devra examiner la question relative à la convention récemment négociée sur les armes chimiques. La convention ouvre des perspectives d'actions similaires dans d'autres domaines de désarmement. Dans ce contexte, en 1988, l'Inde a proposé un plan d'action pour le désarmement nucléaire comportant des délais précis. L'Organisation des Nations Unies devrait envisager les mesures immédiates suivantes : une convention sur le non-recours aux armes nucléaires, un gel vérifiable de la fabrication des matières fissiles à des fins militaires, une suspension des essais d'armes nucléaires et des négociations portant sur le désarmement général et complet.

M. Faleiro (Inde)

La non-prolifération est un objectif louable, et l'Inde a maintes fois réaffirmé son engagement à cet égard. Toutefois, il ne saurait y avoir de discrimination entre les Etats dotés d'armes nucléaires et les Etats non dotés d'armes nucléaires lorsqu'il s'agit de droits et d'obligations. La propagation géographique des arsenaux nucléaires a, en fait, nucléarisé le globe. C'est pourquoi les efforts de la communauté internationale devraient porter sur cette menace mondiale. Dans ce cadre, la non-prolifération régionale ne devrait se situer que dans le contexte d'une région dûment précisée, en tenant compte des préoccupations de sécurité des pays de cette région, dont il conviendrait d'obtenir au préalable l'assentiment.

Les droits de l'homme ont récemment gagné en importance, et il est juste qu'il en soit ainsi. L'Inde se félicite des changements survenus partout dans le monde, qui ont renforcé les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Fidèle à ses traditions démocratiques, au caractère indépendant de son organe judiciaire et de sa presse, et compte tenu de son opinion publique avertie, l'Inde a décidé de créer une commission nationale des droits de l'homme pour protéger et promouvoir encore davantage les droits de l'homme fondamentaux en Inde.

Je tiens à souligner ici que l'une des formes les plus odieuses des violations des droits de l'homme aujourd'hui réside dans la violence déchaînée par les terroristes. De plus, le terrorisme acquiert un caractère particulièrement pernicieux lorsqu'il est aidé, soutenu et patronné de l'étranger. Un tel patronnage va à l'encontre des principes de la Charte des Nations Unies, et il doit être vigoureusement repoussé par tous.

L'Organisation des Nations Unies a conscience de ses responsabilités dans le domaine de l'aide humanitaire qu'elle doit fournir aux Etats Membres qui connaissent de sérieuses crises humanitaires. La capacité récemment acquise de l'Organisation lui permettant de faire face à de telles situations a donné des résultats dignes d'éloges. Dans ce contexte, il est important de mobiliser l'Organisation des Nations Unies afin qu'elle s'attaque aux causes profondes d'un grand nombre de ces troubles, tels que la pauvreté, l'analphabétisme et l'absence de développement. Il est tout aussi important pour l'Organisation qu'elle agisse avec une correction et une impartialité visibles dans ce domaine et à la demande du pays intéressé.

M. Faleiro (Inde)

Le rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277) présente l'abondante expérience que l'Organisation des Nations Unies a acquise au cours des dernières années en matière de maintien et de rétablissement de la paix, et elle constitue un apport important et bienvenu à notre étude sur la question de savoir comment renforcer le rôle des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'Inde qui, par tradition, contribue depuis longtemps aux forces de maintien de la paix des Nations Unies, s'intéresse particulièrement à la question. J'espère que nous serons en mesure de réagir de manière positive et constructive, conformément à la Charte des Nations Unies, aux idées du Secrétaire général. Il faut faire en sorte que les mesures envisagées n'aient pas pour effet de réduire la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats. De telles mesures devraient aussi respecter le principe fondamental de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

De même que l'activisme international ne devrait pas violer les normes acceptées des relations internationales, le principe de l'autodétermination doit s'inscrire dans le contexte du respect de la souveraineté nationale. L'autodétermination ne peut s'appliquer qu'aux peuples qui connaissent la domination coloniale ou étrangère ou l'occupation étrangère, et non pas à des parties intégrantes de nations souveraines.

M. Faleiro (Inde)

La mise en oeuvre des propositions du Secrétaire général donnera plus de vigueur au Conseil de sécurité. Un mandat renforcé pour le Conseil nécessite une transparence et une démocratie égales dans son fonctionnement. Cela ne peut se faire sans augmenter le nombre de membres du Conseil afin de refléter l'accroissement du nombre des Membres des Nations Unies ces dernières années, ainsi que les réalités des nombreux changements survenus dans la situation internationale. Et ici je dirais qu'à côté des critères économiques, il faudrait accorder le poids voulu à d'autres critères pertinents dans ce contexte.

L'augmentation du nombre des membres à laquelle j'ai fait allusion est d'autant plus essentielle si le Conseil veut assurer sa sanction morale et son efficacité politique. Comme le Secrétaire général l'a dit dans son rapport sur les travaux de l'Organisation :

"La démocratie dans le concert des nations, c'est l'application des principes qui la régissent à l'Organisation elle-même." (A/47/1, par. 169)

De la même manière, l'Assemblée générale doit devenir plus efficace afin de traduire non seulement les changements survenus dans sa composition, mais aussi le caractère important de sa composition à caractère universel.

Un agenda pour le développement est aussi important pour les Nations Unies qu'un agenda pour la paix. Tout effort tendant à ne donner aux Nations Unies qu'un rôle complémentaire dans le domaine économique et social est, en fait, contraire à la lettre et à l'esprit de la Charte. Les Nations Unies devraient continuer à jouer un rôle central dans l'élaboration et l'application de politiques macroéconomiques, parce que c'est la seule instance où il est possible de parvenir à un consensus international sur le développement. Les nations en développement dans le monde entier, y compris l'Inde, ont entrepris des réformes importantes de leurs économies et de leurs mécanismes intérieurs afin d'intégrer leurs économies dans l'économie mondiale. Ces réformes n'auront qu'une portée limitée si l'environnement économique extérieur ne devient pas propice à la croissance et au développement des pays en développement.

Le Secrétaire général, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, précise :

M. Faleiro (Inde)

"... l'Organisation ne saurait s'acquitter de ses responsabilités et obligations dans la sphère politique et dans le domaine de la sécurité au détriment de celles qui lui incombent en matière de développement..."

(Ibid., par. 66)

Cela sous-tend et renforce l'engagement continu des Nations Unies dans le domaine du développement, en particulier dans les pays en développement.

L'économie mondiale s'intègre à la fois régionalement et globalement. Mais dans ce processus, les besoins des pays en développement ne rencontrent pas l'attention et la réponse qu'ils méritent. Ainsi, il devient impératif que certaines manifestations internationales réussissent, telles que les négociations commerciales multilatérales des négociations d'Uruguay, dont l'issue rapide, favorable et équilibrée insufflerait des poussées de croissance à l'économie mondiale dans son ensemble. Le dialogue Nord-Sud languit et mérite d'être relancé. Il existe diverses autres inégalités dans l'interaction économique mondiale - tels les faibles prix des produits de base, les déséquilibres monétaires et autres facteurs - qui nécessitent un redressement urgent. Les pays en développement s'adressent aux Nations Unies pour obtenir des mesures correctives dans ces domaines. Le progrès socio-économique dans les pays en développement viendra, au moment venu - je n'ai aucun doute à ce sujet - ajouter à la prospérité du monde développé lui-même.

Ici, qu'il me soit permis de mentionner un aspect troublant dans ce domaine, c'est-à-dire la tendance qui consiste à imposer des conditions non économiques à l'aide internationale au développement. Il faudrait les éviter si l'on veut ne pas compromettre l'efficacité de l'aide au développement.

Ma délégation juge utiles un certain nombre de propositions avancées dans le domaine des activités de développement des Nations Unies par des groupes divers, en particulier les pays nordiques. A notre avis, un des principaux objectifs de ce domaine devrait être la décentralisation des activités opérationnelles du système des Nations Unies, de façon que les pays et les régions puissent mettre en oeuvre des programmes qui leur conviennent, compte tenu de leurs caractéristiques spéciales et de leur niveau de développement. De même, il faudrait trouver des ressources adéquates pour promouvoir le développement dans les pays en développement.

M. Faleiro (Inde)

Le processus de restructuration des Nations Unies devrait tenir compte des responsabilités supplémentaires qui leur ont été confiées par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) qui s'est tenue cette année. Le concept de développement durable doit se traduire par des stratégies viables et par des mesures de principe. Pour parvenir à un développement durable, les pays en développement ont besoin de ressources et, de plus, d'assistance technique, ainsi que de technologies écologiquement saines, à des conditions préférentielles et privilégiées. J'espère que la création d'une commission du développement durable au cours de la présente session permettra un suivi efficace à la CNUED. La création d'un fonds de protection de la planète qui impose à tous les pays, excepté les moins développés, l'obligation d'acquérir et de mettre au point des technologies respectueuses de l'environnement facilitera la participation universelle à l'effort collectif visant à réaliser un développement durable.

Les pays non alignés, réunis au niveau des chefs d'Etat ou de gouvernement à Jakarta au début du mois, ont lancé un message qui dit :

"Un changement d'orientation des relations internationales pour renforcer la coopération multilatérale fondée sur l'interdépendance authentique, la mutualité des intérêts et la responsabilité partagée, est devenu indispensable."

Si nous, la communauté internationale et ici les Nations Unies, nous voulons coopérer pour lutter contre les menaces et les inégalités mondiales, il nous faudra façonner un partenariat mondial. Et ici, je me souviens de ce que le Premier Ministre de l'Inde a dit au Sommet récent des pays non alignés déjà évoqué :

"Nous sommes heureux de noter que les Nations Unies trouvent enfin leur voie en cette cinquième décennie de leur existence. Alors que même aujourd'hui il existe une tendance à subordonner l'ordre du jour mondial à des préoccupations nationales étriquées, nous sommes heureux de constater que les Nations Unies sont plus efficaces qu'elles ne l'ont jamais été. La question maintenant est de les rendre encore plus efficaces."

M. Faleiro (Inde)

Espérons que l'Assemblée, à cette session, encouragera encore plus avant l'efficacité des Nations Unies en faisant d'elles un instrument de consensus et d'action international à l'avantage de tous et pour ce qui concerne toutes les questions d'intérêt international.

M. CETIN (Turquie) (interprétation de l'anglais) : Je suis très heureux, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection au poste élevé de Président de l'Assemblée générale. Nous sommes heureux d'avoir à la tête de l'Assemblée pendant les 12 mois prochains un dirigeant distingué d'un pays voisin. Nos relations avec la Bulgarie sont excellentes, et nous nous félicitons d'avoir appuyé votre candidature.

La quarante-sixième session de l'Assemblée générale a été remarquable et riche en événements à maints égards. L'ambassadeur Samir Shihabi, le Président de la dernière session, mérite un hommage spécial pour sa contribution pertinente aux efforts visant à consolider la stature de cette instance universelle. La compétence et la sagesse dont il a fait preuve en dirigeant nos travaux ont justifié la confiance que nous avons placée en lui.

Nous avons la chance qu'en la personne de M. Boutros Boutros-Ghali, les Nations Unies aient trouvé l'expérience et la sagesse nécessaires pour assurer leur succès. Mon gouvernement est convaincu que cet homme d'Etat distingué issu de l'Afrique, héritier de la glorieuse et ancienne civilisation égyptienne, saura allier la continuité et le changement nécessaires au renouveau et à la restructuration de cet organe mondial. Nous souhaitons plein succès à notre nouveau Secrétaire général et nous l'assurons de notre appui.

M. Cetin (Turquie)

Ma délégation se félicite de l'admission des 13 nouveaux Membres à notre organisation et tient à les saluer. Nous sommes particulièrement fiers du fait que la Turquie entretient avec certains d'entre eux des liens fraternels, linguistiques et culturels. Ils enrichiront certainement et renforceront notre famille mondiale.

Ces dernières années, nous avons été témoins de l'un des points tournants majeurs de l'histoire. La guerre a pris fin. La scène internationale, caractérisée pendant si longtemps par des affrontements idéologiques et une impasse nucléaire, a connu des changements fondamentaux. Les tristes rivalités Est-Ouest qui ont dominé tous les aspects des affaires internationales sont finalement derrière nous. Ces événements cruciaux ont permis de régler un certain nombre de conflits qui découlaient directement de la guerre froide. De l'Afrique à l'Asie à l'Amérique latine, nombreux sont ceux qui ont été en mesure de mettre de côté leurs divergences idéologiques et de s'attacher à la réconciliation et au rétablissement de la paix. L'Organisation des Nations Unies peut s'enorgueillir à juste titre d'avoir joué un rôle important pour rapprocher d'anciens adversaires idéologiques et pour favoriser des accords. Elle a montré combien elle peut être efficace par le rôle dirigeant qu'elle a joué dans la libération du Koweït. Il a été montré que l'Organisation des Nations Unies peut fonctionner comme ses fondateurs l'ont envisagé il y a près d'un demi-siècle.

Nous sommes enfin en mesure d'envisager un monde libéré de l'horrible menace d'anéantissement nucléaire, les nations bénéficiant des fruits du commerce et de l'industrie dans la paix, la sécurité, la liberté et la démocratie. Cependant, il semble maintenant que nous ayons été un peu trop optimistes devant la nouvelle vague d'événements encourageants. Des Balkans et de la mer Noire jusqu'au Transcaucase, de l'Afghanistan à la Somalie, de nouveaux conflits sont apparus dressant des nations et des communautés ethniques les unes contre les autres. Aujourd'hui, la paix et la sécurité sont menacées par la destruction et la débâcle économique, aggravées par les horreurs de l'épuration ethnique et de la famine généralisée.

Le défi le plus important au nouvel ordre vient d'une série de crises dans l'ancienne Yougoslavie. La réaction internationale aux desseins sinistres de l'ancienne armée yougoslave en Croatie l'an dernier n'a pas été suffisamment forte pour dissuader alors les agresseurs.

M. Cetin (Turquie)

Aujourd'hui, les conséquences redoutables de notre réponse inadéquate sont manifestes dans le territoire de la Bosnie-Herzégovine, dont la souveraineté et l'intégrité territoriale sont violées au mépris du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Tandis que la communauté internationale a condamné l'agression serbe et l'odieuse pratique d'"épuration ethnique" et exigé que cessent immédiatement toutes les violations du droit humanitaire international, les souffrances n'ont pas cessé en Bosnie-Herzégovine. Des gens continuent d'être tués. Les résolutions obligatoires du Conseil de sécurité ne sont pas encore mises en oeuvre intégralement. Des centaines de milliers de réfugiés bosniaques connaissent un avenir incertain loin de leur foyer. Ceux qui survivent dans les ruines des cités et villes jadis florissantes sont menacés par la famine et la maladie. A l'approche de l'hiver, la nécessité de fournir sécurité et abri à la population devient de plus en plus pressante. J'ai eu moi-même la possibilité d'avoir un aperçu des souffrances à Sarajevo.

Outre nos responsabilités et obligations internationales en tant que membre de la communauté mondiale, les liens historiques et culturels que mon pays entretient avec le peuple de Bosnie-Herzégovine et la présence en Turquie d'un large nombre de citoyens de descendance bosniaque nous placent dans une situation particulière quant au sort de ce pays.

Au moment où la Bosnie-Herzégovine est morcelée par ses agresseurs, la priorité a été donnée à la fourniture d'assistance humanitaire. C'est pourquoi tout en appuyant les autres efforts pour aboutir à un règlement pacifique, nous avons présenté un plan d'action qui comprend un ensemble de mesures concrètes et efficaces visant à mettre un terme au combat dans ce pays. Nous craignons que la poursuite du conflit bosniaque ne conduise à des dangers plus graves. Nous restons prêts à contribuer à toute action internationale concertée pour mettre un terme à la tragédie bosniaque.

En ce qui concerne l'Iraq, nous restons préoccupés deux ans après la crise du Golfe. Bagdad doit toujours montrer qu'il souhaite vraiment occuper la place qui lui revient au sein de la communauté internationale. Le Gouvernement iraquien doit respecter pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Mon gouvernement sera le premier à se féliciter du retour à la normale et du rétablissement de relations normales entre l'Iraq et ses voisins.

M. Cetin (Turquie)

De cette tribune, la Turquie a à maintes reprises exprimé sa position cohérente sur la question de Palestine. Aujourd'hui, je souhaite réaffirmer notre appui au processus de négociation sur le conflit au Moyen-Orient qui a été lancé à Madrid en octobre 1991. Il s'agit d'une occasion très importante pour la paix et nous invitons toutes les parties à la saisir pour parvenir à un règlement global et durable sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité.

En tant que pays voisin, la Turquie suit étroitement les événements dans le Caucase. Dans cette région, le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan nous préoccupe profondément du fait de ses incidences pour la paix et la sécurité dans toute la région. La Turquie estime que, dans cette région, il n'y a pas place pour l'aventurisme et la témérité. L'Arménie devrait se retirer du Haut-Karabakh, retirer ses forces des territoires azerbaïdjanais. Nous prions instamment les parties de réaliser une solution politique négociée sur la base du respect de l'inviolabilité des frontières internationales, des droits des minorités et des principes de la Charte des Nations Unies, ainsi que des obligations et engagements pertinents de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Nous continuerons à oeuvrer en faveur de la paix dans cette région.

Dans le même esprit, nous espérons que de nouveaux progrès seront réalisés en faveur de la création de la démocratie et du rétablissement de conditions pacifiques dans ce pays voisin et ami qu'est la Géorgie.

En Afghanistan, nous avons espéré que toutes les parties oublierait leurs divergences et entameraient un processus de réconciliation. C'est pourquoi nous avons été profondément consternés par les récents combats qui ont éclaté à Kaboul. La Turquie lance un appel à toutes les parties en Afghanistan leur demandant de mettre un terme à ce conflit fratricide et d'oeuvrer pour la paix afin que la reconstruction et le redressement de ce pays dévasté puissent commencer et que des millions de réfugiés afghans puissent enfin retourner dans leurs foyers.

En Afrique du Sud, nous appuyons pleinement le processus de démocratisation, qui devrait aboutir à un démantèlement complet de l'apartheid et à la création d'une société nouvelle non raciale dans le pays, fondée sur le respect strict des droits de l'homme pour tous les Sud-Africains.

M. Cetin (Turquie)

La recherche d'un règlement négocié de la question de Chypre se poursuit. Les pourparlers indirects qui ont débuté le 18 juin dans le cadre de la mission des bons offices du Secrétaire général ont marqué certains progrès et débouché sur le début de pourparlers directs entre les dirigeants des deux communautés.

M. Cetin (Turquie)

Cette tournure positive qu'a prise le processus de négociation a été obtenue en bonne partie grâce à la contribution constructive du Président Denktas. Cependant, il reste beaucoup à faire avant que nous ne puissions atteindre notre objectif.

Nous espérons sincèrement que d'ici la reprise des pourparlers directs, le 26 octobre, entre les dirigeants des deux communautés, le terrain aura été suffisamment bien préparé pour que les travaux sur une série d'idées soient achevés le plus rapidement possible. Une fois arrivée à cette étape, la Turquie est prête à participer à une conférence quadripartite afin de conclure un accord-cadre général.

Nous nous félicitons qu'aujourd'hui le pluralisme démocratique, la primauté du droit, les élections libres et justes, et le respect des droits de l'homme sont enfin devenus les caractéristiques universellement acceptées d'un Etat moderne. La meilleure garantie du respect des droits de l'homme, c'est l'existence d'une forme démocratique de gouvernement. En d'autres termes, démocratie et droits de l'homme sont indissociables.

Nous nous félicitons également des progrès de la démocratie dans toutes les régions du monde. Nous attendons des Nations Unies qu'elles jouent un rôle plus actif dans la consolidation des institutions démocratiques. Nous considérons que le nombre toujours croissant de demandes adressées à l'ONU pour l'organisation d'élections est très encourageant.

En matière de droits de l'homme, aucun pays ne peut prétendre avoir atteint la perfection. Tous les pays connaissent des violations des droits de l'homme et tous doivent, quel que soit leur palmarès en la matière, essayer de l'améliorer encore.

En Turquie, la législation et les pratiques en matière de droits de l'homme sont constamment à l'examen afin d'éliminer les abus et de combler les lacunes. En tant que parties à tous les instruments européens et à tous les mécanismes de contrôle destinés à protéger les droits de l'homme, ainsi qu'à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, nous avons pour objectif de garantir à chacun la pleine jouissance des droits de l'homme et d'empêcher toute violation ou tout mauvais traitement. Nous avons fait d'importants progrès en Turquie, et nous sommes résolus à garder ce cap.

M. Cetin (Turquie)

Sur une plus grande échelle, nous sommes préoccupés par les manifestations toujours plus nombreuses de xénophobie et par les nouvelles formes de racisme qui menacent toujours davantage l'existence même de communautés de migrants en Europe. La Turquie est directement affectée par cette négation des valeurs humaines, car il y a plus de 2 millions de citoyens turcs qui vivent dans des pays d'Europe, qu'il s'agisse de travailleurs migrants ou de membres de leur famille. Comme toutes les personnes, ces gens ont, eux aussi, droit à la sécurité personnelle et à la protection de l'Etat contre la violence aveugle, les menaces ou l'intimidation. Nous appelons instamment les pays hôtes à assurer la protection de ces personnes, à s'assurer que leurs droits de l'homme soient dûment respectés, et à prévenir et réprimer efficacement toute violence et tout crime raciste à leur rencontre. Toute manifestation de xénophobie et de discrimination doit être réprimée si l'on veut que la tolérance et la compréhension mutuelle arrivent à s'enraciner. Les organisations non gouvernementales devraient consacrer davantage de temps et d'énergie à suivre les violations des droits de l'homme dans les communautés de migrants.

Ma délégation voudrait appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le phénomène répandu de la violence subversive commise par les groupes terroristes. Cette violence représente l'atteinte la plus grave aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, y compris le droit fondamental à la vie. Elle ne cherche rien de moins que la destruction de la démocratie. Il s'agit là d'un facteur d'une importance cruciale que nous ne devons jamais perdre de vue. Nous pensons que le moment est venu pour les organismes pertinents des Nations Unies, les rapporteurs de la Commission des droits de l'homme et les ONG d'accorder un haut rang de priorité à la question de la violence terroriste.

Après les changements sociaux et l'urbanisation rapides qu'elle a connus, la Turquie cherche aujourd'hui à améliorer la qualité de vie de sa population, à garantir des chances égales d'avancement pour tous, et à encourager les initiatives individuelles et la solidarité communautaire. Nous nous efforçons de protéger les groupes de population vulnérables afin qu'ils puissent jouer un rôle productif dans la société. En d'autres termes, la Turquie s'efforce d'aboutir à une croissance économique à visage humain et à dimension sociale.

M. Cetin (Turquie)

Mon gouvernement croit que les problèmes sociaux que connaît la communauté internationale seront toujours d'autant plus difficiles à résoudre et plus coûteux à surmonter que des mesures concertées ne sont pas rapidement prises. La Turquie attache une grande importance aux efforts internationaux visant à soulager les tensions et les problèmes sociaux et appuie la convocation d'un sommet mondial pour le développement social. Le Gouvernement du Chili doit être félicité pour cette initiative novatrice.

Je voudrais maintenant passer aux questions économiques internationales. Les événements politiques survenus en Europe de l'Est et dans l'ancienne Union soviétique, les suites de la crise du Golfe et la récession prolongée dans le monde industriel ont eu des effets préjudiciables sur l'économie mondiale. Il ressort de l'Enquête économique mondiale que l'économie mondiale n'a pas enregistré de croissance pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale. Les événements de l'an dernier ont continué d'entraver voire de rendre stériles les efforts des pays en développement pour restructurer leurs économies.

Compte tenu de la convergence sans précédent que connaissent les politiques économiques de tous les pays, le moment est venu de lancer un effort concerté afin de mettre en place un environnement économique international plus propice à la croissance et au développement durable. Les pays à économie en transition poursuivent leurs efforts d'intégration dans l'économie mondiale. Les difficultés des pays en développement sont bien connues.

Nous regrettons que les négociations d'Uruguay n'aient pas encore abouti. Il en résulte une crainte croissante du protectionnisme. Comme le commerce est l'un des moteurs devant permettre aux pays en développement de se libérer du fardeau de la dette extérieure et de poursuivre leurs efforts de développement, la volonté politique de voir ces négociations couronnées de succès est indispensable.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a notablement contribué à élargir dans une optique durable la portée du développement économique. La Conférence a accéléré la poussée universelle vers un développement général durable. La Turquie estime que l'élan acquis

M. Cetin (Turquie)

est désormais irréversible. Nous devons maintenant penser à l'après-conférence et concevoir des politiques qui permettent de poursuivre et de consolider cet élan.

La Turquie estime qu'une bonne façon de s'acheminer vers les objectifs de paix, de stabilité politique et sociale, et de développement économique est d'instaurer une véritable coopération régionale. Les changements politiques de ces dernières années n'ont fait que favoriser davantage encore cette coopération. Pleinement consciente de cette tendance prometteuse, la Turquie a pris l'initiative de lancer un programme d'ensemble de coopération étendue entre les pays de la région de la mer Noire. L'objectif de la coopération régionale est d'assurer que la mer Noire devienne une zone de paix, de stabilité et de prospérité où la coopération régionale servira d'instrument pour accélérer l'intégration des Etats participants à l'économie mondiale.

M. Cetin (Turquie)

Au débat de haut niveau du Conseil économique et social en juillet dernier, la discussion avait porté sur la restructuration du système économique des Nations Unies. La structure économique et sociale des Nations Unies doit être développée de façon à mieux répondre aux défis croissants de notre monde en évolution.

Avec l'addition de nouveaux Membres, la question de la répartition des sièges aux organismes des Nations Unies par régions géographiques se pose. Il serait souhaitable d'envisager si les groupes géographiques actuels sont conformes aux besoins du moment. Nous savons que la division artificielle de l'Europe entre l'Est et l'Ouest aux Nations Unies était le résultat de différences idéologiques qui n'existent plus. La question de fusionner le groupe d'Europe occidentale et d'autres Etats avec le Groupe d'Europe orientale devrait être examinée attentivement.

Les épreuves qui attendent les Nations Unies sont plus importantes que jamais. Malgré la fin de la guerre froide, les conflits font rage dans de nombreuses parties du monde et menacent de proliférer. Les problèmes économiques persistent, aggravés par une récession qui n'en finit pas. Les problèmes humanitaires que connaît la communauté internationale n'ont jamais été plus décourageants. Les droits de l'homme continuent d'être violés massivement dans de nombreuses parties du monde, alors que l'environnement pose des problèmes que nous devons résoudre si nous voulons survivre sur cette planète.

Aussi considérables que soient ces épreuves, nous avons aux Nations Unies un cadre global au sein duquel nous pouvons traiter des problèmes de l'humanité et agir. La fin des conflits idéologiques le permet. La restructuration réalisée au Secrétariat sous la direction de notre nouveau Secrétaire général est un bon départ pour consolider notre organisation. Un nouvel esprit souffle au Conseil de sécurité et au Conseil économique et social. L'Assemblée générale n'a jamais été plus représentative. Le rapport préparé par le Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix" offre à un moment propice les fondements intellectuels de nos futures activités. L'Organisation des Nations Unies doit non seulement donner le ton et fournir une orientation politique aux organisations régionales dans leurs efforts pour garantir la paix, elle doit également être prête à assumer son rôle clef.

M. Cetin (Turquie)

Elle ne saurait faillir aux responsabilités qui lui incombent au titre de la Charte. Les conditions sont réunies pour relever ces défis. Que l'ONU réussisse à passer ce test dépend des Membres, qui doivent agir de concert et avec courage. Ma délégation s'engage à oeuvrer avec d'autres délégations dans un esprit de coopération et de compromis afin que notre organisation puisse tenir ses promesses et servir l'humanité en cette période cruciale.

M. ANDREWS (Irlande) (interprétation de l'anglais) : Je vous adresse mes chaleureuses félicitations, Monsieur le Président, à vous et à la Bulgarie, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. L'Irlande, l'un des Vice-Présidents de l'Assemblée, est heureuse à l'idée de coopérer étroitement avec vous pendant que vous guiderez les travaux de cette session de l'Assemblée.

Dans les semaines à venir, l'Assemblée examinera de nombreux aspects de la vie internationale actuelle; mais aujourd'hui, je voudrais m'attacher à deux questions qui semblent à mon pays et à mon gouvernement exiger de toute urgence notre attention.

D'abord, nous devons agir maintenant pour sauver les millions d'êtres humains qui meurent de faim en Somalie; et deuxièmement, les Nations Unies doivent porter les questions de justice et de développement en tête de leur ordre du jour. Nous n'avons connu que trop de Somalies!

Notre Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, est le premier Africain à diriger l'Organisation et je voudrais commencer ma brève allocution en parlant de ce continent.

Le mois dernier, j'ai passé trois ou quatre jours en Somalie et je vais y retourner sous peu avec la Présidente de l'Irlande, Mary Robinson. Elle a décidé de se rendre en Somalie pour marquer sa solidarité avec le peuple de ce pays affamé et pour souligner la nécessité impérieuse d'une action internationale plus efficace.

Ma visite a été profondément troublante. Les mots me font défaut devant l'ampleur de la catastrophe et l'intensité des souffrances. Hier, à un seul point de ravitaillement à Baidoa, où je m'étais rendu pendant ma visite, 532 personnes sont mortes en un seul jour. Aujourd'hui, il en mourra bien d'autres. Et demain. Cela tant que nous n'agissons pas. C'est un scandale. Un scandale pour les dirigeants de la Somalie qui continuent à se quereller et

M. Andrews (Irlande)

à se battre alors que leur peuple continue de souffrir de la famine et de mourir. C'est un scandale aussi pour ceux de l'extérieur, pour le monde développé, pour les Membres des Nations Unies, qui n'ont pas su répondre de manière rapide et efficace.\*

Partout, les organisations non gouvernementales et des organisations de mon propre pays ont donné l'exemple et sont en tête, et je crois qu'il est temps maintenant que les gouvernements et la communauté internationale les suivent.

Je rends hommage à leur oeuvre humanitaire et à leurs efforts vigoureux pour que nous fassions face à cette crise accablante. Leur générosité et leur courage devraient inciter la communauté internationale à réagir de manière plus généreuse et plus engagée.

Que faut-il faire?

D'abord, nous devons accroître le volume d'aliments et de fournitures de secours qui parviennent à la Somalie. A moins que 60 000 tonnes d'aliments ne puissent être distribuées tous les mois, des enfants, des femmes et des vieillards continueront à mourir. Il y aura d'autres Baidoas.

Deuxièmement, les aliments et les médicaments doivent être distribués dans des conditions d'ordre civil. L'Ambassadeur Sahnoun, l'exceptionnel et très digne Représentant spécial du Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, fait des efforts intenses pour améliorer la sécurité. Il mérite notre plein appui. Le déploiement des forces des Nations Unies fournira une protection indispensable à la distribution alimentaire. Nous tous, surtout les organisations régionales et les voisins de la Somalie, devons faire comprendre aux chefs de clan et de faction qu'il faut coopérer pleinement à l'effort d'assistance.

Troisièmement, nous devons travailler en vue d'un processus de réconciliation nationale et de la formation d'un gouvernement doté d'une autorité nationale. Une solution politique est indispensable pour un rétablissement à long terme et pour empêcher que l'on ne retombe dans l'horreur dont nous sommes témoins tous les jours.

---

\* M. Kalpage (Sri Lanka), Vice-Président, assume la présidence.

M. Andrews (Irlande)

La communauté internationale a les ressources et les connaissances nécessaires pour sauver la Somalie. Ce qu'il faut, c'est la volonté politique et l'énergie organisationnelle voulues pour mobiliser ces ressources et appliquer ces connaissances. Il n'y a pas pour nous de tâche plus pressante.

Malgré tous nos efforts de bonne foi, nous vivons dans un monde marqué par l'inégalité, des disparités criantes et des déséquilibres dans la richesse et les ressources. Si souvent, la nature et la société s'allient pour perpétuer l'injustice que les sceptiques pourraient conclure que les efforts les plus intenses de l'humanité ne sont en général pas à la hauteur de l'épreuve.

Notre "Agenda pour la paix" doit comprendre aussi un agenda pour la justice et la compassion. Cet impératif a été occulté par la guerre froide.

On peut comprendre que tout au long de ces années dangereuses l'attention internationale et les énergies politiques aient été absorbées par des questions de sécurité. Mais l'ère de l'affrontement idéologique est heureusement dépassée et terminée.

Nous devons saisir cette occasion d'édifier un système international plus humain et plus juste, un système qui s'attachera au bien-être de la personne, à la nécessité de lui donner des aliments et un abri, de lui garantir les droits de l'homme, la liberté politique et l'égalité. Nous ne pouvons pas oublier que cette Charte même qui accorde aux Nations Unies la responsabilité de préserver la paix et la sécurité internationales leur confère également les responsabilités majeures de promouvoir le développement économique et social.

M. Andrews (Irlande)

La responsabilité morale de la communauté internationale des donateurs est évidente. Dans le climat économique actuel, il n'est facile pour personne de trouver des ressources supplémentaires aux fins de l'aide, mais nous avons l'obligation de fournir une aide humanitaire adéquate en temps de crise ainsi qu'une assistance financière et technique pour un développement à plus long terme. En raison de sa superficie et de sa situation économique, la capacité de l'Irlande de fournir une aide importante reste limitée. Cependant, je puis dire que l'aide privée accordée aux organisations non gouvernementales s'occupant de développement n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, l'Irlande est le pays du monde dont le taux d'aide au développement est le plus élevé par rapport à son produit national brut. Le peuple irlandais lui-même a fait preuve de générosité et le Gouvernement irlandais a l'intention de faire de même en accroissant son aide publique au développement.

Toutefois, l'effort exigé dépasse l'aide au développement. En dépit de la guerre froide et de la disparition de l'affrontement Est-Ouest, les occasions de coopérer au plan international n'ont pas été saisies. Il est inacceptable que la plupart des Africains soient plus pauvres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a 30 ans et que dans un monde qui dépense tous les ans 1 000 milliards de dollars en armes les plus perfectionnées il soit impossible de trouver les ressources nécessaires pour donner du pain et de l'eau potable à des millions de nos concitoyens. Ce qui manque, c'est un programme politique clair et, par définition, une volonté politique claire et dirigée.

La communauté internationale a d'ores et déjà établi un lien entre environnement et développement. Mais il est d'autres domaines où nous devons adopter une approche élargie et novatrice : dans ceux du système financier et économique international, des dépenses en armements et du fonctionnement de nos organisations internationales. L'activité économique est inséparable de la responsabilité politique.

Il serait bon que la qualité de l'analyse et la clarté d'orientation de l'Agenda pour la paix du Secrétaire général puissent s'appliquer à un nouvel agenda - un agenda pour la justice et le développement - si nous voulons, lorsque nous nous réunirons à nouveau dans un an, disposer d'un rapport détaillé empreint de l'autorité du Secrétaire général, qui nous montrera la

M. Andrews (Irlande)

voie à suivre pour ce qui est de l'aide, du commerce, des finances, des matières premières et de la dette, un rapport qui élaborera des propositions concrètes pour remédier aux déficiences organisationnelles qui, si souvent, contrarient nos meilleures intentions. Je crois que dans les années à venir on jugera du succès de l'Organisation non pas seulement d'après la manière dont elle aura réagi à des situations individuelles de conflit, mais aussi à la manière dont elle aura traité ces questions pressantes de développement.

La fin de la rivalité Est-Ouest n'a pas mis fin aux conflits et aux menaces à la paix. Au contraire, de nombreux différends gelés par la guerre froide ont reparu avec des effets nocifs et mortels. Nous devons intensifier notre coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité internationales. Le sommet de janvier du Conseil de sécurité a été une initiative opportune, qui a abouti directement à l'ambitieux document du Secrétaire général, qui incite à la réflexion, l'"Agenda pour la paix". Ce document rassemble un éventail d'idées importantes pour renforcer les activités de maintien de la paix des Nations Unies et étendre le rôle de l'Organisation dans les nouveaux domaines de la diplomatie préventive, du rétablissement de la paix et de la consolidation de la paix.

L'Irlande appuie depuis longtemps les activités de maintien de la paix des Nations Unies. Aujourd'hui mon pays, si petit soit-il par sa population et ses ressources, participe à 10 des 12 opérations actuelles de maintien de la paix. Mais, comme le Secrétaire général, nous ressentons le besoin de développer encore la capacité des Nations Unies de bâtir et de maintenir la paix. Voilà pourquoi nous partageons la façon de penser du Secrétaire général.

Je me félicite notamment de l'attention accordée à l'action préventive. Plus vite les Nations Unies pourront identifier une menace à la paix et agir en conséquence, plus grandes seront les chances de prévenir un déclenchement des hostilités. Les propositions relatives aux missions d'établissement des faits, à l'amélioration de l'alerte rapide et au déploiement préventif de forces des Nations Unies peuvent et doivent être appliquées dès maintenant.

Nous appuyons également les propositions du Secrétaire général relatives au renforcement du maintien de la paix. Les activités des Nations Unies dans ce domaine figurent parmi les réalisations les plus novatrices de notre époque. Nous sommes prêts à travailler activement avec le Secrétariat et avec

M. Andrews (Irlande)

d'autres Etats Membres pour faire face aux nouvelles exigences et aux nouveaux problèmes qui se présentent en matière de logistique, d'équipement, de personnel et de financement.

Je vais parler brièvement du financement des Nations Unies. Je suis frappé par l'avertissement clair et pressant du Secrétaire général concernant la mauvaise santé financière de l'Organisation. Au moment-même où elles commencent à jouer un rôle plus efficace dans l'intérêt de la paix et où les peuples qui souffrent partout attendent d'elle aide et protection, les travaux de l'Organisation sont gênés par l'incertitude financière.

Disons les choses clairement : l'Organisation ne peut fonctionner efficacement, ne peut répondre à ce que nous, les Membres, exigeons d'elle à moins que tous les Etats Membres ne paient leurs contributions en temps voulu et en totalité. Nous demandons à tous les Membres de s'acquitter des obligations financières qui leur incombent en vertu de la Charte, et nous comptons sur l'Assemblée générale pour adopter à la présente session des mesures propres à donner une base financière solide à l'Organisation.

Je sais que la question de la réforme des Nations Unies - et plus particulièrement celle du Conseil de sécurité - est une question délicate qui touche à l'essence même de la coopération internationale de l'après-guerre. Toutefois, près de 50 ans plus tard, on peut se demander si les structures et les méthodes de travail convenues alors répondent bien aux réalités contemporaines - au nombre croissant d'Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui est devenue quasiment universelle; aux tâches nouvelles de l'Organisation; et aux grands changements qui se sont produits dans les relations économiques et politiques.

Le moment est venu d'aborder franchement ces questions, ici même, aux Nations Unies. Une telle discussion ne peut qu'être salutaire. Notre but devrait être de faire en sorte que les décisions de l'Organisation soient véritablement contraignantes et traduisent bien la volonté de la communauté internationale tout entière.

L'une des réalisations les plus importantes de notre siècle a été l'avènement d'une moralité, d'une éthique des droits de l'homme. Nous nous sommes élevés sans la moindre concession contre les violations des droits de l'homme - contre la torture, l'esclavage et l'apartheid. Il est tout

M. Andrews (Irlande)

simplement inacceptable de sacrifier un individu aux intérêts d'un système d'Etat - de le dépouiller de son nom, et de le considérer comme quantité négligeable alors que l'histoire suit son cours.

La morale moderne nous apprend que les droits de l'homme sont essentiels dans les relations entre Etats, de même que dans nos systèmes politiques nationaux. Aucun de nous ne peut fermer les yeux devant les violations systématiques des droits de l'homme ni continuer à faire entièrement confiance à leurs auteurs. Respecter les droits de l'homme, c'est respecter la conscience elle-même - la capacité de faire le bien qui a été illustrée tant de fois au cours du siècle : par un mahatma Gandhi, un Martin Luther King, ou encore, ces dernières années, par un Vaclav Havel ou un Nelson Mandela qui, de sa prison, "supportant le pire", a changé l'histoire de son pays.

En défendant le droit de la personne humaine, nous plaçons le bien-être et la dignité des hommes et des femmes au centre de nos préoccupations politiques. Tel doit être le message central de la conférence sur les droits de l'homme de l'année prochaine, mais je crains qu'on ne l'oublie au cours des travaux préparatoires. Dans ce domaine surtout, nous ne devons pas nous comporter en adversaires et ne pas perdre de vue ce que représente notre travail pour tous ceux qui souffrent.

Je vais faire quelques observations à propos du désarmement. Nous ne devons pas faiblir dans notre volonté de progresser vers le désarmement et le contrôle des armes. La prolifération des armes de destruction massive et la mise au point de nouvelles armes conventionnelles perfectionnées représentent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et pour la stabilité régionale.

Je suis heureux de l'accord auquel est parvenue récemment la Conférence du désarmement sur la Convention sur les armes chimiques. Je salue d'autre part l'adhésion de la France et de la Chine au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Tandis que nous nous préparons pour la Conférence d'examen de 1995, nous demandons aux pays qui ne sont toujours pas partie au Traité de se joindre à nous pour que le régime de prolifération devienne véritablement universel. C'est un but que l'Irlande cherche à atteindre depuis longtemps. Il faut redoubler d'efforts pour réduire et éliminer les

M. Andrews (Irlande)

armes nucléaires et pour mettre fin une fois pour toutes aux essais nucléaires. Les armes nucléaires et autres armes de destruction massives n'ont pas leur place dans nos futures relations de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères britannique a déjà, au nom des 12 Etats membres de la Communauté européenne, évoqué les principaux problèmes régionaux auxquels le monde est confronté - Moyen-Orient, Cambodge, Afrique du Sud, Yougoslavie, et autres - et je souscris sans réserve aux déclarations qu'il a faites à cet égard.

M. Andrews (Irlande)

Durant l'année écoulée, le Gouvernement irlandais a travaillé sans relâche à la reprise d'un dialogue politique susceptible d'aboutir à un règlement durable et global du problème de l'Irlande du Nord. Je suis heureux d'annoncer que nos efforts ont porté des fruits puisqu'il y a quelques mois, un processus de dialogue et de négociation a repris entre les Gouvernements irlandais et britannique et les partis politiques constitutionnels d'Irlande du Nord. L'objectif commun de ce processus est :

"d'assurer la reprise des relations à l'intérieur de l'Irlande du Nord, dans l'île de l'Irlande et entre les peuples de ces îles."

Le Gouvernement irlandais fera tout ce qui est en son pouvoir pour parvenir à un règlement permettant de surmonter les divisions actuelles et de jeter les bases d'une paix, d'une stabilité et d'une réconciliation durables au sein du peuple irlandais. A notre avis, un tel règlement ne peut intervenir que sur la base de la légitimité égale des deux traditions qui existent dans notre île. Les traditions nationaliste et unioniste sont aussi valables l'une que l'autre. Les nouveaux arrangements politiques doivent accorder un respect égal à chacune d'elles et leur permettre de trouver une réelle expression politique.

L'Accord anglo-irlandais reconnaît déjà les droits des deux traditions. Au cours des sept dernières années, cet accord a joué un rôle extrêmement utile en tant qu'instrument de coopération entre les Gouvernements irlandais et britannique quant à un large éventail de questions intéressant l'Irlande du Nord. Parmi les questions qui ont bénéficié d'une attention particulière, on notera les relations entre les forces de sécurité et la communauté en Irlande du Nord; la confiance publique dans l'administration de la justice; le respect des droits de l'homme et de la loi; la prévention de la discrimination où qu'elle se manifeste, et le développement d'une plus grande coopération économique entre le Nord et le Sud.

Le Gouvernement irlandais a clairement fait comprendre que nous serions disposés à envisager un nouvel accord ou une nouvelle structure à base plus large s'il est possible d'arriver à un tel arrangement grâce à des discussions et à des négociations directes entre toutes les parties intéressées. Cette possibilité est à l'étude au cours des entretiens actuels. A notre avis, tout nouvel arrangement devrait reposer sur la contribution cruciale de l'Accord anglo-irlandais au progrès politique et non s'en écarter.

M. Andrews (Irlande)

Nous espérons sincèrement que le processus de dialogue en cours et auquel je participe personnellement aboutira à des arrangements concertés représentant un compromis équitable et honorable entre les deux traditions de notre île. Les nationalistes et les unionistes doivent sentir, les uns comme les autres, que leurs droits politiques, civils, économiques et sociaux sont pleinement protégés et que les structures mises en place l'ont été en respectant leurs aspirations respectives et pour les satisfaire.

Tous les participants aux entretiens actuels se sont engagés à suivre une approche éclairée et constructive. En ce qui nous concerne, le Gouvernement irlandais est disposé à consacrer toutes les réserves de bonne volonté et de patience qu'il faudra à la recherche d'une issue concertée. Le meilleur espoir de succès repose dans le désir pressant de paix de l'immense majorité des Irlandais du Nord et du Sud, et dans notre détermination à épargner aux générations futures la violence et les troubles que l'Irlande du Nord et l'île entière endurent depuis 23 ans.

Ceux qui ont recours à la violence à des fins politiques sont les ennemis du peuple irlandais. Leur Irlande est bâtie non pas sur le respect des aspirations de chaque tradition mais sur la haine, le désespoir et l'effusion de sang. Tous les efforts du Gouvernement irlandais tendent à créer des conditions propres à faire disparaître à tout jamais le fléau de la violence.

La seule vraie voie vers la paix, la justice et la stabilité passe par la guérison des blessures et la réconciliation des deux traditions sur une base de complète égalité. Beaucoup de choses divisent les deux traditions, mais beaucoup plus encore nous unissent. Je suis convaincu que le terrain d'entente entre le Nord et le Sud se trouvera considérablement élargi par les progrès que nous réaliserons en commun au cours des années à venir sur la voie menant à l'union européenne. En nous fondant sur nos valeurs et nos objectifs communs, nous nous rapprocherons de l'avenir pacifique et stable auquel nous aspirons tous.

M. ABDULLA (Oman) (interprétation de l'arabe) : Qu'il me soit permis, tout d'abord, de féliciter M. Ganev à l'occasion de son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Il ne fait aucun doute que son expérience diplomatique fera de nos débats un succès.

M. Abdulla (Oman)

Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour remercier et féliciter S. E. M. l'Ambassadeur Samir Shihabi et les membres du Bureau pour la façon exemplaire dont ils ont dirigé les travaux de la quarante-sixième session.

Nous avons la chance d'avoir à la tête de l'Organisation des Nations Unies, un homme d'Etat qualifié et accompli en la personne du Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, qui assume ses responsabilités dans notre organisation à un moment crucial et délicat dans les relations internationales.

Depuis sa récente accession à ce poste, il a démontré, par ses compétences administratives et les réformes structurales qu'il a entreprises, qu'il est un successeur digne d'un prédécesseur éminemment compétent. Nous le remercions des efforts qu'il a déjà accomplis, notamment dans les régions où règnent les troubles et les tensions, et nous lui souhaitons un plein succès.

La quarante-septième session de l'Assemblée générale se tient à une période où le climat dans le domaine des relations internationales est des plus prometteur. Les caractéristiques de la scène politique se sont transformées radicalement. L'affrontement a disparu, donnant lieu à des espérances et à des aspirations fondées sur une croyance dans les droits fondamentaux de l'homme, la justice et le développement économique et social des peuples dans le contexte d'un nouvel ordre mondial.

Le climat international actuel nous fournit une occasion rare de donner la priorité à la solidarité et à la coopération humaines par-dessus toute autre considération afin de nous permettre d'établir le nouvel ordre mondial sur les fondements solides de la justice et la sécurité communes et le respect mutuel ainsi que sur le renforcement de la primauté du droit dans les relations entre Etats.

Les espoirs et les aspirations fondés sur le nouvel ordre mondial nécessitent, plus que jamais, que les Etats Membres travaillent de façon concertée, qu'ils analysent les tendances actuelles et les canalisent, autant que faire se peut, vers la réalisation des espérances engendrées par ce nouvel ordre mondial, et ce grâce à un certain nombre de mesures conjointes de solidarité et de coopération qui seraient plus efficaces que de simples protestations de bons vœux et de bonnes intentions.

M. Abdulla (Oman)

L'universalité de notre organisation s'accroît de jour en jour. Depuis la session précédente de l'Assemblée générale à ce jour, 13 nouveaux Etats se sont joints à notre organisation. Il s'agit de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la République de Moldova, de Saint-Marin, de la Slovénie, du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et de la Géorgie.

M. Abdulla (Oman)

Nous nous félicitons de l'admission de ces 13 Etats au sein de notre organisation car, outre l'importance de cette admission du point de vue du principe d'universalité de l'Organisation, ces Etats ne manqueront pas d'enrichir nos débats de leurs idées et de leurs opinions précieuses.

Mon pays souhaite la bienvenue à ces nouveaux Membres de l'ONU et leur souhaite ainsi qu'à leurs peuples progrès et prospérité.

Dieu l'ayant doté d'une importance stratégique, économique et culturelle, le Golfe a toujours été le centre d'attention de nombreux Etats dans le monde. Au cours de la dernière décennie et au début de la décennie actuelle, la région a été exposée à de graves dangers en matière de sécurité et d'écologie, allant de l'éclatement de la guerre entre l'Iran et l'Iraq à la tragédie de l'occupation iraquienne de l'Etat frère du Koweït. Grâce à Dieu et à la solidarité de la communauté internationale, nous avons pu surmonter ces épreuves.

Toutefois, les séquelles de conflits régionaux et les résidus de haines traditionnelles sont susceptibles de contribuer à l'instabilité dans la région. Alors, nous, dans le Sultanat d'Oman, mûs par notre vif intérêt d'encourager les facteurs de stabilité dans la région et la recherche de la sécurité à laquelle nous aspirons tous, croyons que le moment est venu pour tous les Etats de la région, sans exception, de consacrer leurs efforts à se préparer à une nouvelle phase de compréhension et de fraternité. On n'y parviendra qu'au moyen d'un examen et d'une analyse sincères des événements survenus et d'efforts réels pour surmonter les conséquences du passé et cicatriser ses nombreuses blessures.

Au début du mois, les Emirats arabes unis ont annoncé l'échec des efforts qu'ils avaient déployés cette année auprès de la République islamique d'Iran en vue de parvenir à une entente amiable au sujet de leurs droits de souveraineté sur trois îles situées dans le Golfe : Abou Moussa, Tanb-e Bozorg et Bani Tanb. Le Sultanat d'Oman est gravement préoccupé par les perspectives d'une évolution négative de cette situation.

En vertu de notre foi dans les principes de la Charte des Nations Unies relatifs au respect de la souveraineté des Etats, à la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres et au règlement pacifique des litiges, nous avons confirmé les droits des Emirats arabes unis à ce sujet, comme l'ont

M. Abdulla (Oman)

fait les autres Etats arabes. Nous formulons l'espoir que la République islamique d'Iran, à laquelle nous lient des relations d'amitié, de voisinage et d'intérêts mutuels, choisira de régler ce litige par des moyens pacifiques et d'une manière qui garantirait les droits et les intérêts communs des Etats membres du Conseil de coopération du Golfe.

Le problème de la Palestine a été le principal facteur sous-jacent des tragédies et des guerres subies par les peuples du Moyen-Orient. La paix et la stabilité ne sauraient être instaurées dans cette région importante et sensible à moins de trouver une solution à ce problème, qui est au coeur du conflit israélo-arabe.

Mon pays appuie les efforts sincères qui sont déployés pour trouver une solution pacifique, juste et durable, qui tiendrait compte des intérêts de toutes les parties dans la région, sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) et du principe d'échange de territoires contre la paix.

En vertu de ce qui précède, mon pays a participé à la Conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient coparrainée par les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie. Il a également participé aux négociations multilatérales tenues dans le cadre de la Conférence et de ses groupes de travail, étant convaincu de l'importance d'appuyer les négociations directes, qui constituent le fondement et l'essence de la Conférence, et de favoriser ainsi l'instauration de la sécurité régionale, la coopération et l'édification de la confiance entre les Etats de la région, de manière à préserver les intérêts de toutes les parties.

Les récents événements survenus dans la région, en plus des résultats obtenus à l'issue de la sixième phase de pourparlers israélo-arabes et des négociations multilatérales tenues dernièrement à Washington et à Moscou, favorisent plus que jamais l'élaboration d'une solution permanente et juste qui apporterait la paix à la région. Nous appelons donc toutes les parties à redoubler d'efforts et à faire preuve de plus de patience et de souplesse afin de parvenir à cette paix juste et durable à laquelle les peuples de la région aspirent depuis si longtemps.

Le Moyen-Orient a été témoin d'autres événements qui suscitent la satisfaction et l'optimisme. Le Gouvernement libanais a pris de nouvelles mesures positives pour étendre sa souveraineté sur le territoire du Liban conformément à l'Accord de Taëf. A ce sujet, mon pays réitère sa demande

M. Abdulla (Oman)

d'application de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, qui demande à Israël de retirer sans délai ses forces du territoire libanais.

Mon pays, de par son appartenance au Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe (GCC), apprécie, avec ses frères membres du Conseil, le rôle remarquable joué par la Communauté européenne dans la définition des orientations du nouvel ordre mondial, dans le cadre du rôle important qu'elle assume dans la sauvegarde de la sécurité et la stabilité et la promotion du développement dans le monde.

Le GCC et la CEE ont tous deux souligné la nécessité de favoriser le processus de paix au Moyen-Orient, appelé la communauté internationale à contribuer à l'allègement des souffrances des Arabes dans les territoires occupés et exprimé leur volonté de participer à la reconstruction du Liban et de relancer le dialogue euro-arabe, vu les liens étroits unissant la sécurité du Moyen-Orient et celle de l'Europe.

Après une dure lutte prolongée, le peuple afghan a, grâce à Dieu, réussi à reprendre en mains son pays. Le Sultanat d'Oman a reconnu, en son temps, le gouvernement des moudjahidin et s'est félicité de la prise du pouvoir par le Conseil des moudjahidin en Afghanistan. Mon pays est convaincu que le nouveau Gouvernement de l'Afghanistan relèvera d'une façon judicieuse et compétente les nouveaux défis qui l'attendent. Nous espérons que la communauté internationale s'empressera d'aider le jeune Gouvernement afghan à panser les blessures et à tirer un trait sur le passé afin de bâtir pour l'Afghanistan un avenir fondé sur la sécurité, la stabilité et la prospérité.

Les foyers de conflits et les litiges régionaux et intérieurs, ayant pour base la race et une vision politique étroite, continuent à tourmenter certains Etats et à imposer un fardeau supplémentaire à l'organisation internationale. Exemple en est la situation qui prévaut dans l'Etat frère de Somalie et dans l'ancienne Yougoslavie. Ces conflits et litiges raciaux se sont traduits par un grand nombre de personnes déplacées hors du pays qui sont soumises aux pires situations de famine et de déplacement. Tout en louant l'Organisation des Nations Unies pour ses efforts en vue d'alléger les souffrances de ces peuples, que ce soit en Somalie ou dans la République de Bosnie-Herzégovine, nous ne pouvons que déplorer que son rôle se soit limité à traiter ces problèmes du point de vue humanitaire strictement.

M. Abdulla (Oman)

Si le rôle des Nations Unies ne dépasse pas ces limites, de telles situations persisteront. Pour mettre fin à ces tragédies, il faut, à notre avis, un rôle beaucoup plus large, davantage d'efforts, et une campagne visant à forcer les factions politiques rivales en Somalie à chercher à s'entendre.

Nous nous attendons à un rôle plus global et efficace qui mette fin aux hostilités fratricides qui sont à l'origine de ces tragédies. Sinon, les souffrances se prolongeront longtemps encore et pourraient menacer la paix et la sécurité.

Des indices positifs sur la situation en Afrique du Sud faisaient prévoir une solution acceptable pour toutes les parties intéressées qui permettrait à la majorité noire de participer au gouvernement sur une base démocratique. A cet égard, nous soulignons l'importance du rôle des Nations Unies consistant à rapprocher les parties concernées en Afrique du Sud et à les aider à s'asseoir à la table des négociations dans le but de trouver des solutions qui soient acceptables pour tous.

La communauté internationale a assisté, à la fin de l'année dernière, à l'événement historique le plus important survenu sur la scène internationale depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, à savoir la naissance des républiques de l'ancienne Union soviétique en tant qu'Etats souverains, qui ont immédiatement été reconnus officiellement par tous les pays, y compris le mien. Puisque l'Oman a une politique de rapprochement et d'amitié avec tous les Etats du monde, nous avons reconnu ces Etats indépendants et leur avons tendu la main de l'amitié et de la coopération. Ces républiques prouvent que l'esprit humain est invincible et, maintenant qu'elles font leurs premiers pas sur cette nouvelle voie, il appartient à la communauté internationale de les soutenir et de les aider dans l'intérêt d'un nouvel ordre mondial fondé sur la stabilité et la sécurité internationales.

En juin dernier, la ville de Rio de Janeiro, au Brésil, a accueilli une réunion internationale sans précédent qui a cherché à concrétiser un rêve commun, une cause commune sans frontières, à savoir celle de préserver un environnement sain et durable dans l'intérêt de l'humanité. Bien que les résultats de la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement (CNUED) ne répondaient pas tout à fait aux attentes, ils ont

M. Abdulla (Oman)

néanmoins réussi à approuver un principe important, à savoir celui de la participation proportionnelle et juste des Etats à la protection de l'environnement et à la préservation de l'écosystème.

L'adoption par la Conférence d'une tranche des 27 principes relatifs à un développement écologiquement sain dans la Déclaration de Rio et la signature par plus de 150 Etats de la Convention sur la biodiversité et les changements climatiques constituent un pas en avant dans la bonne direction en vue de l'harmonisation du développement et de l'environnement. Mon pays prie instamment la communauté internationale d'appuyer et de mettre en oeuvre les conventions et les décisions de la Conférence, en particulier celles visant à aider les pays en développement à surmonter leurs problèmes écologiques, en consolidant l'esprit de partenariat mondial dans le but de sauver la planète.

Dans le domaine du désarmement, nous nous félicitons de l'accord entre les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie de réduire d'un tiers leurs armes stratégiques par rapport à leur niveau actuel. Nous pensons que cet accord devrait inciter à intensifier les efforts en vue de débarrasser le monde des armes nucléaires et autres armes de destruction massive, dans le but de parvenir au désarmement complet et général indispensable à la paix et à la sécurité mondiales. De même, l'adoption d'une convention mondiale sur les armes chimiques est un pas important dans la bonne direction.

Il est évident que l'Organisation des Nations Unies a remporté des succès impressionnants dans le domaine des questions relatives à la paix et à la sécurité. Toutefois, la paix ne signifie pas uniquement l'absence de guerre ou le simple relâchement des tensions entre l'Est et l'Ouest. La paix, au sens large du terme, ne peut être réalisée sans une transformation multilatérale de l'économie mondiale. L'élimination de la pauvreté, le règlement des problèmes qui bloquent le progrès, tels que la dette et la détérioration des prix des matières premières, l'inversement du flux net de ressources qui vont du Sud vers le Nord, et le transfert de technologie devraient tous faire partie intégrante de la politique de maintien de la paix dont est chargée l'Organisation des Nations Unies.

Les nouvelles réalités des relations internationales devraient nous inspirer à relancer la coopération internationale dans le domaine du développement. La fin des conflits idéologiques a renforcé l'importance de

M. Abdulla (Oman)

cette responsabilité conjointe et la nécessité d'une action commune. D'où la possibilité que nous avons tous de travailler ensemble en vue de jeter les bases de la coopération et de l'interdépendance qui font encore défaut dans les domaines du développement et de la coopération économique internationale.

Les polarisations et les conflits armés qui ont habituellement marqué les décennies passées avaient empêché l'Organisation des Nations Unies d'atteindre l'objectif qui lui avait été fixé, à savoir un monde plus sûr et plus paisible. Toutefois, les événements récents ont montré avec quel succès l'ONU était capable de s'attaquer à des problèmes chroniques et compliqués et de les régler, si ses efforts bénéficiaient de l'appui des Etats Membres, comme c'est le cas, par exemple, pour les opérations de maintien de la paix de l'Organisation. Le nombre des opérations de maintien de la paix entreprises par l'ONU au cours de ces quatre dernières années a égalé celui des quatre dernières décennies de l'histoire de l'Organisation. Cela montre clairement que, chaque fois qu'il existe une réelle volonté politique de la part des parties à un conflit, il devient possible de trouver une solution ou, au moins, d'accélérer la recherche d'une solution qui puisse aboutir à une réconciliation.

Mon pays partage avec un optimisme renouvelé l'espoir de la communauté internationale que l'Assemblée générale à sa quarante-septième session sera en mesure de régler les situations qui comportent toujours des éléments négatifs et anachroniques et qui sont déphasées par rapport à la poussée du nouvel ordre mondial, et d'inaugurer ainsi une nouvelle phase de coopération et de coexistence pacifique entre tous les Etats et peuples du monde.

M. HANNIBALSSON (Islande) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais m'associer aux orateurs précédents pour féliciter M. Ganev à l'occasion de son élection à la présidence. Je suis heureux de voir un représentant de l'une des nouvelles démocraties européennes occuper ce poste important.

Cette année, 13 nouveaux Membres ont été admis à notre organisation : neuf anciennes républiques soviétiques, ainsi que la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Slovénie et Saint-Marin. L'Islande leur souhaite à tous sincèrement la bienvenue et se réjouit de collaborer à l'avenir avec eux au sein de cette instance.

M. Hannibalsson (Islande)

A bien des égards, nous vivons à présent une époque riche en possibilités remarquables pour les Nations Unies. L'amélioration persistante de la situation internationale a amené l'année passée notre organisation à faire résolument preuve d'un nouvel optimisme. Nous avons maintenant une chance réelle d'insuffler un nouvel élan à la Charte des Nations Unies et d'oeuvrer de concert pour améliorer le monde dans lequel nous vivons. Aucun d'entre nous ne peut se permettre de laisser passer cette chance.

M. Hannibalsson (Islande)

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, des progrès importants ont été réalisés vers la création d'un milieu international plus sûr et plus prévisible. Les progrès ont été considérables dans les domaines de la limitation des armements et du désarmement. Pendant plus de 40 ans, les peuples du monde ont été hantés par le spectre d'un holocauste nucléaire. Grâce, en grande partie, aux changements fondamentaux qui se sont produits dans l'ancienne Union soviétique, le rôle des armes nucléaires perd rapidement de son importance. La déclaration faite par les Présidents Bush et Eltsine en juin dernier concernant une réduction spectaculaire des arsenaux stratégiques de leurs pays représente un jalon important à cet égard. Le projet de convention sur les armes chimiques, adopté par la Conférence du désarmement au début du mois, représente un autre pas important vers l'élimination définitive de tous les types d'armes de destruction massive.

La dissuasion, principe directeur de la guerre froide, cède le pas à des exigences différentes, comme la préservation de la paix. A mesure que l'accent est mis non plus sur les moyens militaires mais sur les moyens économiques et politiques propres à assurer la sécurité - en fait, non plus sur la stratégie mais sur la diplomatie - l'Organisation des Nations Unies devrait également jouir d'une plus grande latitude d'action.

La diplomatie gagne du terrain dans le règlement de différends régionaux qui, depuis longtemps, occupent une place importante parmi les questions inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies. Au Moyen-Orient, on note une percée historique avec l'amorce du processus de paix entamé à Madrid; 44 ans après la création de l'Etat d'Israël, Israéliens et Palestiniens prennent enfin place à la même table pour négocier leurs différends. En dépit des reculs, des mesures importantes ont été prises par le Gouvernement sud-africain pour abolir le système d'apartheid tristement célèbre.

Un des aspects tout aussi positifs des événements récents est la reconnaissance croissante du rôle légitime que doit jouer l'ONU dans le maintien de la sécurité collective. En quatre ans seulement, le nombre des nouvelles opérations de maintien de la paix des Nations Unies est égal à celui de toutes les opérations menées depuis 40 ans. De toute évidence, cependant, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ne seront viables que si la volonté politique de les mettre en place s'accompagne des ressources nécessaires pour les financer.

M. Hannibalsson (Islande)

De nombreux progrès ont été réalisés, suscitant des espoirs pour l'avenir de notre organisation. Mais le moment n'est pas venu de se laisser aller à la satisfaction. Il y a d'importantes pierres d'achoppement sur la voie d'une paix et d'une sécurité véritables. Pour les surmonter, la communauté mondiale ainsi que les Etats au plan individuel doivent redoubler d'efforts.

Il faudra des années pour parvenir à la réduction des arsenaux nucléaires, déjà convenue. Entre-temps, la prolifération d'armes dangereuses continuera sans relâche, à moins que des mesures ne soient prises pour venir à bout de cette menace efficacement. Si nos efforts conjugués devaient échouer, nous nous trouverions dans la situation paradoxale où le monde deviendrait moins dépendant des armes nucléaires mais plus instable et plus militarisé.

En outre, les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales se poursuivent sur une grande échelle. Les Nations Unies ont réussi à développer et à codifier progressivement les droits de l'homme. Mais établir des normes ne suffit pas. Nous devons également veiller à ce qu'elles soient respectées. C'est dans cet esprit que l'Islande envisage de participer l'année prochaine à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Elle espère sincèrement que le résultat final de la Conférence constituera une étape importante vers une application plus efficace des normes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier.

Alors que la calotte glaciaire de la guerre froide a fondu, les rivalités nationales et ethniques se sont ranimées, créant de nouveaux dangers d'instabilité régionale. D'inquiétants signes qui laissent présager intolérance et violence découlent des effrayants abus des droits de l'homme et des terribles atrocités commises dans certains Etats de l'ancienne Yougoslavie. Dans un conflit brutal, comme celui auquel nous assistons en Bosnie-Herzégovine rien n'est tout blanc ou tout noir. On ne peut en imputer la responsabilité à une seule partie. Cependant, les avancées territoriales de l'une des parties, son écrasante supériorité militaire et l'origine ethnique de réfugiés ainsi que leur nombre sont des faits incontestables qui sont suffisamment éloquents.

M. Hannibalsson (Islande)

Tous les efforts tendant à modifier unilatéralement des frontières internationalement reconnues doivent être condamnés sans réserve comme doit l'être la pratique barbare de la "purification ethnique". En même temps, toutes les parties au différend doivent comprendre qu'une solution ne peut être trouvée que par des moyens pacifiques et qu'elle ne peut l'être sur le champ de bataille. Les mesures pertinentes prises par le Conseil de sécurité doivent être scrupuleusement respectées, y compris les sanctions adoptées contre la République fédérative de Yougoslavie. Dans cet ordre d'idées, l'Islande se félicite des résultats de la récente Conférence de Londres et attend avec intérêt les négociations complémentaires qui doivent avoir lieu à Genève.

Mais il ne faut pas que les circonstances tragiques que connaît l'ancienne Yougoslavie détournent notre attention de la situation désolante qui règne actuellement dans une Somalie déchirée par la guerre et frappée par la famine. Un quart des enfants somaliens sont déjà morts de malnutrition et de maladie, cette année, et un million d'autres enfants courent le même risque, ces prochains mois. Une coordination internationale efficace des efforts de secours, y compris une meilleure coordination entre les organes compétents de l'ONU, est la clef de toute amélioration de la situation. En outre, nous devons tirer les leçons qui s'imposent de cette expérience malheureuse et désastreuse et ne ménager aucun effort pour faire en sorte que notre organisation soit à même de répondre rapidement et plus efficacement à des catastrophes comme celle qui s'est abattue sur la Somalie.

Pour revenir à l'Europe, nous constatons que certaines séquelles des 40 dernières années n'ont pas encore été totalement éradiquées. L'année dernière, nous avons accueilli parmi nous les trois Etats baltes, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, en tant que Membres souverains de l'Organisation des Nations Unies. Le stationnement continu de troupes étrangères sur le sol de ces pays - sans leur consentement et en l'absence d'un calendrier de retrait - demeure, cependant, une source de vive préoccupation. A la réunion de Bornholm, le mois dernier, les premiers ministres des cinq pays nordiques ont souligné qu'un retrait aussi rapide que possible des forces militaires étrangères des trois Etats baltes contribuerait à la stabilité de la région dans son ensemble. L'Islande se félicite de l'accord intervenu récemment sur

M. Hannibalsson (Islande)

le retrait des troupes de la Lituanie, avant le mois d'août prochain, et espère que cet accord annonce le retrait ordonné, complet et inconditionnel de toutes les troupes étrangères des trois Etats baltes.

Malgré ces anachronismes, la fin de la guerre froide a créé, dans l'ensemble, de nouvelles ouvertures dans le domaine de la coopération économique, sociale et écologique. Cela vaut surtout dans le domaine du commerce. A un moment où les vertus du libre-échange sont prônées à l'Est aussi bien qu'à l'Ouest et que l'importance de disposer d'un cadre clair et prévisible pour le commerce mondial est plus grande que jamais, il est paradoxal que l'Uruguay Round, lancé il y a plus de six ans, soit en retard de deux ans sur son calendrier et même en danger d'effondrement imminent. Il y va de milliards de dollars de commerce mondial ainsi que d'innombrables possibilités de nouveaux emplois. Nous ne pouvons pas nous permettre de renoncer. Renoncer interromprait la croissance dans les pays industrialisés et ralentirait l'intégration des pays en voie de développement et des pays de l'Europe centrale et orientale au système d'échanges commerciaux mondial. Nous devons appliquer les principes du libre-échange qui nous ont si bien servis dans l'industrie, dans des secteurs jusqu'ici protégés, comme l'agriculture et la pêche.

Bien entendu, il ne serait guère réaliste d'espérer que les 108 participants à l'Uruguay Round seront tous également satisfaits du résultat. L'essentiel, cependant, c'est qu'un accord général acceptable par tous soit maintenant sur le point d'aboutir. Comme l'a déclaré le Directeur général de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), M. Dunkel :

"L'Uruguay Round est une entreprise sans précédent. Les résultats doivent être considérés comme un tout. On ne peut choisir en faisant la fine bouche."

Des bases raisonnablement satisfaisantes ont été jetées pour les années à venir.

M. Hannibalsson (Islande)

La stabilité future du commerce mondial dépend maintenant des deux acteurs principaux, la Communauté européenne et les Etats-Unis. S'ils peuvent parvenir à un accord, l'Uruguay Round sera bientôt conclu. Sinon, nous pouvons nous attendre à une période turbulente, voire chaotique. Les deux protagonistes doivent assumer leurs responsabilités envers le reste du monde. Les problèmes qui restent sans solution ne sont pas de nature à justifier un autre report, qui signifierait, en fait, la fin de l'Uruguay Round.

Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser échouer l'Uruguay Round parce qu'une minorité rurale réclame des protections et des subventions injustifiées. La contribution de l'agriculture au produit intérieur brut a baissé considérablement dans le monde développé, alors que la protection de l'agriculture et les subventions qui lui sont accordées se sont accrues. Les forces du libre-échange progressent davantage dans les secteurs manufacturier et des services que dans celui de l'agriculture, et il convient de noter que ces dernières années, les subventions accordées au secteur manufacturier dans le monde développé ont décliné.

Parmi les engagements les plus importants consignés dans la Charte des Nations Unies, ressort la volonté de nos pays de promouvoir le progrès social et un meilleur niveau de vie dans des conditions de plus grande liberté. Or au cours des 10 dernières années, les conditions sociales dans un certain nombre de pays se sont en fait détériorées. Plus d'un milliard de personnes vivent dans la pauvreté absolue. Ce qu'il faut, c'est que toutes les nations représentées à cette assemblée s'élèvent au-dessus de leurs désaccords et agissent de concert pour remédier au sort de ceux qui vivent dans des conditions de misère abjecte. L'Islande appuie donc la proposition tendant à convoquer une réunion mondiale au sommet pour le développement social en 1995.

Cette année marque la fin de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées. L'application des objectifs du programme mondial d'action a, en général, été décevante. Nous devons respecter les engagements que nous avons pris envers le demi-milliard de personnes dans le monde qui souffrent de handicaps et nous attacher encore une fois à créer des conditions d'égalité pour tous.

M. Hannibalsson (Islande)

Ces dernières années, nous avons pris de plus en plus conscience de l'interaction qui existe entre l'état de l'environnement et les progrès réalisés dans le domaine des droits de l'homme et du développement social. Comme l'a déjà noté il y a 12 ans cet éminent représentant de la meilleure tradition de l'humanisme européen qu'est Willy Brandt :

"On ne peut plus soutenir que la protection de l'environnement est un obstacle au développement. Au contraire, le souci de l'environnement naturel est un aspect essentiel du développement."

Le succès des efforts déployés dans le domaine des problèmes écologiques mondiaux et d'une stratégie à long terme pour obtenir un développement durable dépendront en grande partie de la manière dont nous gérons la croissance démographique. Au taux de croissance actuel, l'espèce humaine devrait doubler en moins de 50 ans. De toute évidence, toutes les nations, riches et pauvres, ont le devoir envers les générations futures de coopérer à la révision fondamentale des politiques sociales visant à la régulation du mouvement de la population.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro a constitué un événement marquant, comme en atteste la large participation à la Conférence. Ses réalisations ont jeté une base solide sur laquelle fonder les travaux futurs. Pour sauvegarder notre planète d'une catastrophe écologique qui serait autrement inévitable, nous devons nous mettre d'accord sur les objectifs et les mesures qui nous permettront d'assurer un développement durable.

L'an dernier, rien n'a semblé indiquer qu'à l'échelle mondiale, l'état de l'environnement s'améliorait ou que nous étions parvenus à renverser la tendance. Au contraire, les rapports établis au début de l'année sur la poursuite de l'appauvrissement de la couche d'ozone dans la stratosphère sont source d'une grande inquiétude. Des révélations récentes faisant état de déversements massifs de déchets radioactifs et autres substances dangereuses dans les mers de Barents et de Kara, en provenance de l'ancienne Union soviétique, pourraient également laisser prévoir une bombe à retardement écologique. Ces dangers et de nombreux autres semblables font que notre Terre paraît plus petite que jamais auparavant et montrent qu'il convient de renforcer la coopération internationale et l'engagement au niveau national en faveur de la protection de l'environnement.

M. Hannibalsson (Islande)

S'agissant du suivi de la Conférence de Rio, l'Islande estime que la prévention de la pollution marine et les efforts entrepris en vue d'assurer une utilisation durable de toutes les ressources biologiques marines revêtent une importance fondamentale. Les océans ne sont pas seulement une partie cruciale du système respiratoire de notre planète mais aussi une source indispensable d'alimentation pour l'humanité. Les besoins fondamentaux de subsistance de l'homme exigent que les ressources biologiques de la mer restent disponibles pour la consommation humaine. En outre, les ressources marines pourraient devenir l'un des atouts les plus importants des pays en développement qui cherchent à s'assurer un développement durable. L'Islande se félicite donc tout particulièrement de la décision unanime prise à la Conférence de Rio, de convoquer une conférence internationale sur la prévention de la pollution marine d'origine tellurique.

A l'instar de la pollution qui met en danger notre environnement naturel, d'autres influences nuisibles menacent de corrompre nos sociétés de l'intérieur. L'abus des stupéfiants est un problème de portée mondiale qui menace la sécurité et la stabilité de nombreux pays et qui entraîne de graves difficultés d'ordre social dans la plupart des pays du monde. La question de la drogue présente des facettes multiples. Nous devons continuer de lutter pour trouver des solutions concrètes qui traitent de tous ses aspects, y compris les moyens de réduire la demande, la production et le trafic. Le trafic des drogues devient de plus en plus une activité du crime organisé, dont les jeunes sont les principales victimes. Une gestion plus efficace, fondée sur un mandat plus précis du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), s'impose.

Au début de mon intervention, j'ai parlé d'une période d'opportunités remarquables qui s'ouvrirait pour l'Organisation des Nations Unies. Avant de conclure, je pense qu'il y a lieu de revenir à ces circonstances exceptionnelles dans le cadre des tâches et des défis qui nous attendent.

Maintenant plus que jamais, l'ONU a la possibilité de devenir une organisation mondiale plus crédible et plus efficace pour le bien de toute l'humanité. Mais il faut saisir l'occasion. Il faut la réformer de l'intérieur, consolider l'Organisation sur le plan politique, et se concentrer sur une gestion plus efficace. Cela est indispensable, surtout si l'on veut que l'Organisation puisse retrouver et conserver la confiance de ses Etats

M. Hannibalsson (Islande)

Membres. Nous devons en outre l'adapter aux nouvelles contraintes dues au nombre croissant d'Etats Membres, aux changements radicaux intervenus sur la scène internationale et à l'interdépendance croissante des Etats depuis la seconde guerre mondiale.

Le récent rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix" nous montre la voie. Gardons présente à l'esprit son observation selon laquelle les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont la chance de se voir accorder une deuxième possibilité de créer le monde tel qu'envisagé dans la Charte, possibilité que n'ont pas eue - avec des conséquences tragiques - les membres de la Ligue des Nations.

ALLOCUTION DE M. OBED DLAMINI, PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DU SWAZILAND

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Premier Ministre du Royaume du Swaziland.

M. Obed Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Premier Ministre du Royaume du Swaziland, M. Obed Dlamini, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. DLAMINI (Swaziland) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit d'abord permis, au nom de S. M. le Roi Mswati III, de S. M. l'Indlovukazi - la Reine mère - et de la nation swazie tout entière, de transmettre à tous les membres de l'Assemblée les salutations et les vœux du Royaume du Swaziland.

J'adresse les très sincères félicitations de mon pays à M. Ganev pour son élection bien méritée à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes certains que, sous sa conduite éclairée, les délibérations de cette auguste assemblée seront couronnées de succès.

Qu'il me soit permis aussi d'exprimer la reconnaissance du Swaziland à son prédécesseur, l'Ambassadeur Samir Shihabi, de l'Arabie saoudite, pour la très grande efficacité avec laquelle il a présidé la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle un travail précieux a été accompli.

Nous tenons également à exprimer nos remerciements et notre admiration aux membres du Bureau, dont le travail quotidien contribue au succès des travaux de l'Assemblée.

Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer l'appréciation du Swaziland à l'ancien Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les immenses services qu'il a rendus à l'Organisation, et dont l'expérience diplomatique et l'efficacité ont tant contribué au renouveau des Nations Unies en tant que seule institution internationale qui dispose de l'influence nécessaire pour améliorer les conditions sociales, économiques et politiques dans le monde entier.

M. Dlamini (Swaziland)

Nos félicitations s'adressent également à son successeur, notre nouveau Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, qui, grâce à son expérience, à ses talents de diplomate et à sa clairvoyance, a déjà remporté des succès à ce poste si important et stimulant. Souhaitons-lui d'avoir la force, avec l'aide et la bénédiction de Dieu, de continuer à nous conduire en ces temps difficiles.

Cette année, de nombreux pays ont été admis en tant qu'Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, ce qui démontre une fois encore que le principe consistant à étendre les avantages de l'admission s'applique à tous ceux qui souhaitent être placés sous la bannière de la Charte des Nations Unies. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Membres, et nous sommes convaincus que leur présence contribuera beaucoup à cette ère nouvelle de compréhension et de coopération sur le plan international, alors que nous aspirons à l'harmonie universelle.

De nombreux obstacles demeurent sur la voie d'une paix et d'une stabilité internationales véritables, mais, comme nous l'avons vu dans le passé, avec la détente enregistrée dans les relations Est-Ouest et la disparition qui s'en est suivie du climat de peur et de méfiance qui a tellement obscurci les délibérations d'hier, cette instance reste notre seul espoir dans la recherche de solutions acceptables aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés.

Si le Royaume du Swaziland jouit toujours, Dieu merci, d'une atmosphère pacifique et stable, il faut reconnaître que, en ces temps d'interdépendance mondiale, nous subissons le contrecoup des pressions ou des événements qui se produisent en dehors de nos frontières, pas seulement dans notre sous-région, ainsi que des tragédies et des crises qui ont lieu dans le monde entier.

Les Nations Unies, de par leur rôle en tant qu'organe le plus puissant et le plus influent pour dispenser une aide humanitaire immédiate, et en tant que courtier de la paix le plus acceptable sur le plan international, continuent de puiser au maximum dans nos ressources collectives. Il est de plus en plus difficile de définir des priorités dans nos efforts, car il semble que les incidences de désastres et de conflits, qui s'accompagnent d'appels de fonds, soient de plus en plus nombreuses.

Nous, au Swaziland, assumons la responsabilité, qui nous incombe en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, d'apporter notre soutien, quelle que soit la demande d'aide humanitaire, et notre assistance pour mettre

M. Dlamini (Swaziland)

fin au bain de sang d'un conflit, que nous soyons directement ou indirectement concernés par ces situations.

Le paiement régulier et rapide de notre contribution témoigne de notre attachement à l'égard de cette politique, et nous en sommes fiers.

Les divers conflits qui n'ont pas encore trouvé de solutions sur notre propre continent font, bien entendu, l'objet d'un examen sérieux de notre part, et la situation de notre voisin, l'Afrique du Sud, nous préoccupe au premier chef.

Les changements profonds auxquels nous avons assisté ces deux dernières années ont fait alterner espoir et désespoir. Nous n'avons cessé d'appuyer un processus pacifique, par la voie de négociations, en vue de l'édification d'une Afrique du Sud nouvelle, dont les principes directeurs seraient acceptables par toutes les parties, et nous avons trouvé un réconfort dans le fait que les Nations Unies acceptent, dans leurs paroles et dans leurs actes, ce principe.

Nous avons souffert avec les victimes, dont beaucoup sont d'origine swazie, des terribles violences qui continuent d'entraver le processus de paix, et nous nous sommes félicités de l'initiative des Nations Unies d'envoyer une équipe d'observateurs sous la direction avisée du distingué envoyé spécial, M. Virendra Dayal, pour évaluer la violence dans les townships. Nous sommes certains qu'ils sauront mettre leur expérience collective et leur compétence au service du règlement de ce problème si tragique.

Le Swaziland prie instamment tous les dirigeants politiques d'Afrique du Sud de mettre de côté leurs divergences et de retourner à la table des négociations, animés d'un esprit de compromis et de conciliation, pour le bien de leur pays et l'avenir de leurs enfants.

Nous, en Afrique australe, ne pouvons que prier pour que le processus aboutisse rapidement à une solution pacifique, de façon que nous puissions aussi tirer bénéfice des liens sociaux et économiques plus étroits qui vont inévitablement s'établir entre l'Afrique du Sud et nous et d'autres pays de la sous-région.

M. Dlamini (Swaziland)

La situation à l'intérieur des frontières de notre autre voisin, le Mozambique, offre finalement une lueur d'espoir d'arriver à une solution rapide, et il semble que notre appui au processus de paix ait enfin été récompensé. Le Swaziland souhaite exprimer sa plus profonde admiration et rendre hommage à tous ceux engagés dans les négociations de paix entre le FRELIMO et la RENAMO, qui ont abouti à l'accord historique signé à Rome le mois dernier. Nous devons tout particulièrement applaudir les efforts des Gouvernements de l'Italie, du Portugal et des Etats-Unis ainsi que la contribution personnelle de S. E. le Président Robert Mugabe.

Mais sans l'engagement des deux parties au différend en faveur d'un règlement pacifique, l'aide et les avis de ces amis internationaux auraient été sans effet. Nous saluons les initiatives des deux parties et les engageons à mettre en oeuvre les dispositions de l'accord sans nouvelle effusion de sang et avec la volonté de rétablir la paix qui a pendant si longtemps été refusée au peuple mozambicain.

La crise au Mozambique a un effet direct important sur notre propre situation. Au moins 80 000 réfugiés mozambicains jouissent actuellement de l'hospitalité du Swaziland - ce qui continue de peser lourdement sur notre économie nationale -, sous la forme d'allocation de terres, de fonds, d'occupation d'emplois et autres services sociaux. Les réfugiés eux-mêmes, tout comme nous, attendent avec impatience le retour d'une atmosphère sûre et pacifique au Mozambique, de sorte que leur rapatriement puisse être raisonnablement envisagé, allégeant ainsi la pression du lourd fardeau que nous portons.

Tout comme nous continuons à compter sur les efforts du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres institutions humanitaires pour nous aider à soutenir ces malheureuses victimes, nous demanderons de l'assistance lorsque le temps sera venu pour elles de regagner leurs foyers. Nous sommes convaincus que nous-mêmes, tout comme les réfugiés d'ailleurs, méritons cette aide.

Le Swaziland a accueilli avec satisfaction la fin des hostilités en Angola, et nous aimerions exprimer notre reconnaissance à ceux dont les efforts ont permis de mettre fin à la crise. Nous nous joignons au reste de

M. Dlamini (Swaziland)

la communauté internationale pour prier pour la mise en place d'un processus électoral couronné de succès, de façon que les Angolais puissent tirer profit des bénéfices de la paix.

L'horrible situation en Somalie continue d'être pour nous une grave source de préoccupation. Les proportions quasi incroyables des effets catastrophiques de la famine et les conflits entre factions qui persistent exigent une action à l'échelle internationale. Nous appuyons pleinement tous les efforts des Nations Unies tendant à apporter assistance à ces millions d'affamés soumis à tant de souffrances. Les paroles n'ont que peu de valeur dans de telles circonstances, mais le peuple de Somalie doit savoir que nos prières les accompagnent; avec la bénédiction de Dieu et une assistance positive de notre part, ils arriveront à se sortir de ce sombre épisode de l'histoire de leur pays.

Les situations au Tchad, au Soudan et au Libéria ne donnent que peu d'espoir d'y trouver des solutions rapides. Là aussi, nous accordons notre plein appui à tous les efforts déployés en vue d'apporter des solutions pacifiques et durables à ces problèmes qui affectent la stabilité de notre continent.

En Europe également, les ravages et le déchaînement de la guerre ainsi que les changements sociaux ont eu des effets dévastateurs. La situation dans l'ancienne Yougoslavie tout particulièrement est une grave cause d'inquiétude, avec la guerre en cours en Bosnie-Herzégovine et les crises d'incertitude dans les autres Etats nouvellement indépendants. Les efforts des Nations Unies et de la Communauté européenne sont dignes d'éloges et méritent notre plein appui. Nous prions pour que la raison prévale parmi les dirigeants des diverses factions et qu'il soit fait recours à la table des négociations pour mettre fin au plus tôt aux horribles effusions de sang qui inondent cette malheureuse région d'Europe.

Nous applaudissons le travail accompli par l'envoyé spécial des Nations Unies, M. Cyrus Vance, et par le représentant européen, Lord Owen, dans leur tâche extrêmement difficile en tant qu'intermédiaires. L'accomplissement de sa tâche par la force de surveillance multinationale, opérant dans les conditions les plus frustrantes et les plus difficiles, est dans les meilleures traditions des Nations Unies et mérite notre admiration et nos louanges.

M. Dlamini (Swaziland)

Le Swaziland a suivi avec grand intérêt, et pas mal d'optimisme, l'évolution au cours de l'année écoulée de la situation au Moyen-Orient. Les différends et conflits dans cette zone importante ont depuis trop longtemps été cause d'inquiétudes pour la communauté internationale et nous nous félicitons de tous les efforts en vue de créer une atmosphère dans laquelle toutes les parties pourront régler leurs différends. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, notamment, mérite une mention toute particulière pour sa volonté d'encourager l'initiative de paix au Moyen-Orient et sa poursuite. En outre, les dernières déclarations conciliantes du nouveau Premier Ministre israélien ainsi que les réactions constructives correspondantes de la part des pays en cause nous portent à croire que nos prières en faveur de la prise de mesures positives vers l'instauration d'une paix durable dans la région tout entière pourraient bien, finalement, avoir été entendues. Bien sûr, beaucoup reste à faire, mais nous ne pouvons qu'appuyer et encourager toutes les initiatives visant à la réalisation de cet objectif.

Le Swaziland a vivement déploré les catastrophes qui se sont abattues récemment sur certaines régions du Pakistan, du Bangladesh, des Philippines, des Etats-Unis d'Amérique et d'autres pays dans différentes parties du monde. Ces catastrophes qui ont provoqué tant de milliers de morts et ont détruit les habitations de millions de personnes ont atteint des proportions sans précédent. Nous nous joignons aux autres membres de la communauté internationale pour engager notre appui moral visant à apporter une assistance substantielle immédiate pour alléger les souffrances et aider à reconstruire les économies en ruine de ces régions.

Le Swaziland s'est joint au reste des Nations Unies pour souhaiter la bienvenue, l'année dernière, aux deux Corée en tant que Membres de notre organisation. La solution de la crise entre ces deux pays n'a été que trop longtemps au centre de nos préoccupations, et le Swaziland salue et appuie toute initiative qui a pour effet d'instaurer une atmosphère de conciliation et de paix entre eux.

Nous demandons instamment au peuple d'Afghanistan de saisir l'occasion de paix qui se présente actuellement pour enterrer les divergences qui le divisent et pour aller de l'avant dans la tâche de réconciliation nationale et de développement économique, de sorte que tous puissent profiter des fruits de la paix si durement gagnés.

M. Dlamini (Swaziland)

Au Cambodge, nous avons apprécié les efforts considérables des Nations Unies, dont la présence a contribué à la consolidation des tendances positives vers la paix et la stabilité. Nous comptons bien qu'un Cambodge unifié apportera un appui de poids au rétablissement de la paix dans l'ensemble de la région d'Indochine.

Dans ces conflits et dans d'autres de par le monde, les Nations Unies se sont distinguées en essayant d'agir en tant que courtier de la paix et que fournisseur de l'aide humanitaire. Elles l'ont fait souvent dans les conditions les plus dangereuses et les plus difficiles, mais avec un degré de succès croissant et dans les plus nobles intentions visant à créer un monde plus sûr et plus stable. A cette fin, les initiatives en vue de limiter la prolifération des armes de destruction massive sont d'une importance capitale dans nos efforts pour aboutir à une véritable paix et une véritable harmonie internationales, et le Swaziland apporte à ces efforts son appui le plus total.

La question brûlante de l'environnement présentait une importance suffisante pour attirer tous les Membres de la famille des Nations Unies au Sommet planète Terre de Rio, au Brésil, en juin de cette année.

M. Dlamini (Swaziland)

L'engagement de s'attaquer à la multitude de problèmes suscités par l'inattention et l'ignorance de l'homme, pris par tous les participants, et ratifié par un certain nombre de traités de grande portée, était pleinement justifié et nous a rappelé à temps combien irréparables étaient les dommages que nous avons déjà causés. Pour nous, au Swaziland, le Sommet a servi de catalyseur à nos efforts en vue de mieux prendre conscience de nos responsabilités en matière d'environnement et, certes, nous prenons à présent très au sérieux ces responsabilités. En fait, nous n'avons pas eu besoin qu'on nous rappelle davantage combien nous dépendions de nos ressources naturelles car nous nous sommes trouvés aux prises avec la plus grande sécheresse jamais enregistrée.

N'est-il pas ironique que, alors que notre nation s'efforce de se développer dans la bonne voie et que les fondements de notre économie dépendent de plus en plus d'un développement industriel sans cesse plus poussé, il faut qu'une ressource naturelle de base nous manque pour que nous nous rendions compte à quel point nous comptons encore sur les richesses premières de la nature et avec quel soin nous devons entretenir les précieuses ressources de notre pays pour permettre aux futures générations d'hériter d'une terre riche et productive?

Nous sommes reconnaissants à l'ONU d'avoir réagi promptement en convoquant à Genève une conférence qui remporta un grand succès, la Conférence d'appel de fonds en faveur de ceux qui avaient été le plus durement touchés par la sécheresse, et nos sentiments de gratitude s'adressent également aux membres de la communauté internationale qui ont réagi avec une telle générosité.

Toutefois, une réaction à court terme ne suffit pas. Dans la région, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait maintenant placer l'accent sur une préparation adéquate pour lutter contre toute catastrophe naturelle de ce genre à l'avenir. Nous demanderons à l'Organisation de nous apporter ses conseils et son aide de façon que notre peuple n'ait plus jamais à souffrir comme cela a été le cas durant la saison dernière.

Un principe auquel le Swaziland attache une importance croissante est le lien entre le développement tant social qu'économique de notre nation et sa dépendance d'une coopération plus étroite avec nos partenaires régionaux. Le

M. Dlamini (Swaziland)

développement social est inextricablement lié à la performance économique, et l'élimination de beaucoup de nos problèmes sociaux nationaux, tels que la pauvreté, le chômage, le crime et d'autres, dépend de l'amélioration de notre situation économique.

Notre participation à des organisations régionales telles que l'Autorité de la zone commerciale privilégiée et la Conférence de coordination du développement en Afrique australe ainsi que le Traité signé récemment lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Abuja, créant la Communauté économique africaine, démontre notre engagement sérieux à améliorer notre économie grâce à une coopération économique et commerciale plus étroite avec le reste de notre continent. De telles organisations et initiatives représentent des tentatives sérieuses de la part des Africains, dans l'intérêt de l'Afrique, pour se sortir du borbier économique et social des dernières années. Nous méritons et attendons l'appui, les encouragements et l'aide positive de la communauté internationale, qui nous sont indispensables pour réussir dans notre entreprise et réduire par là notre future dépendance à l'égard d'un monde développé.

L'Afrique est troublée de voir que des fonds tellement nécessaires qui sont destinés au développement sont divertis au profit d'autres objectifs et, tandis que le Swaziland, quant à lui, fait tous les efforts possibles pour se préparer à être autonome, notre pays et d'autres dans notre sous-région ont encore désespérément besoin d'une aide continue dans de nombreux domaines, précisément pour pouvoir mettre en place les mécanismes et les organisations qui doivent permettre à l'Afrique d'être autonome à l'avenir.

Le Swaziland espère que l'Afrique ne sera pas oubliée à présent, au moment où elle a le plus besoin d'aide, et elle prie pour qu'il n'en soit pas ainsi. Un tel besoin nous a été clairement démontré lors de la publication de la dernière étude économique mondiale qui, comme cela est inévitable au moment où une récession économique internationale bat son plein, a brossé une fois encore un bien triste tableau pour les pays en développement. Pour l'Afrique notamment, la liste des désastreuses nouvelles économiques constitue une lecture déprimante.

L'écart croissant entre le Nord et le Sud, entre les producteurs de matières premières et les fabricants de produits finis, est un domaine qui nous préoccupe particulièrement alors que nous nous efforçons de devenir moins

M. Dlamini (Swaziland)

dépendants du monde développé. Cette situation a été poussée à l'extrême par les politiques commerciales protectionnistes suivies par certains et par l'incapacité de mener avec succès à leur conclusion les négociations d'Uruguay dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

Tels sont certains des domaines qui empêchent le monde en développement de s'affranchir de sa dépendance à l'égard des pays développés. Nous prions instamment tous les pays de se pencher sur ces problèmes de la seule façon qui puisse donner des résultats, c'est-à-dire dans un esprit de fraternité internationale au sein de la famille des nations.

Notre organisation a beaucoup de raisons d'être fière mais il lui reste encore beaucoup à faire. L'Organisation des Nations Unies reste la seule instance véritablement mondiale où peuvent être discutés les problèmes mondiaux et où peuvent être recueillies les données relatives à l'expérience et aux compétences de ses pays Membres afin de trouver des solutions. Le Swaziland est fier d'appartenir à une compagnie aussi illustre et, au nom de S. M. le Roi Mswati III, de S. M. l'Indlovukazi et de la nation swazie tout entière, j'ai l'honneur de réaffirmer une fois encore l'engagement de mon royaume envers les principes directeurs inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Puisse le Dieu tout puissant veiller sur les délibérations de l'Assemblée et la récompenser en lui apportant le succès qu'elle mérite.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre du Royaume du Swaziland pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. Obed Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland, est escorté de la tribune.

M. POOS (Luxembourg) : Je tiens tout d'abord à exprimer au Président de l'Assemblée générale mes plus vives félicitations pour son élection unanime. Il est l'un des principaux artisans de l'avènement de la démocratie ainsi que des changements profonds en Bulgarie. Il saura conduire, j'en suis sûr, avec compétence et efficacité, les travaux de notre assemblée générale dont je souhaite qu'elle poursuive résolument la réforme de son programme et de ses méthodes de travail.

M. Poos (Luxembourg)

A notre nouveau Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, je voudrais dire la satisfaction profonde qu'inspire au Gouvernement et au peuple luxembourgeois son élection à la tête de notre organisation. Les décisions qu'il a prises et les propositions qu'il a avancées depuis le début de l'année me conduisent à rendre hommage à sa lucidité, à son courage, à sa ferme volonté de faire de l'ONU une organisation capable de répondre aux défis d'aujourd'hui.

M. Poos (Luxembourg)

Je salue les représentants des 13 nouveaux pays qui ont rejoint depuis le début de cette année notre organisation, qui compte maintenant 179 Etats Membres.

Mardi dernier, mon collègue Douglas Hurd a exposé les positions des 12 Etats membres de la Communauté européenne au sujet des grands problèmes auxquels la communauté internationale est confrontée en ce moment. Je souscris bien évidemment à tout ce qui a été dit par le Président du Conseil des Communautés européennes, et je voudrais me limiter ici à insister sur quelques questions qui tiennent particulièrement à coeur au Gouvernement et au peuple luxembourgeois.

Deux tragédies extrêmement préoccupantes se déroulent en ce moment, à savoir la famine dans certaines parties de l'Afrique et la guerre civile en Yougoslavie. Toutes deux démontrent à nouveau que le droit d'ingérence humanitaire de la communauté internationale dans les conflits régionaux ne saurait plus être remis en question.

La famine en Afrique menace la vie d'un nombre exceptionnellement élevé d'êtres humains; elle doit dès lors recevoir prioritairement notre attention. Nous sommes confrontés d'une part à la sécheresse généralisée qui s'est abattue sur toute l'Afrique de l'Est et du Sud, et d'autre part à la désorganisation de la production et de la distribution des vivres qui résulte des guerres civiles.

Au Soudan et en Somalie, la Communauté européenne n'a cessé d'intervenir au cours des derniers mois auprès des parties concernées afin qu'elles permettent et garantissent la distribution de l'aide alimentaire internationale. Il est en effet scandaleux qu'un gouvernement ou des factions armées interfèrent dans l'acheminement de celle-ci. Je me réjouis de ce que notre organisation ait maintenant envoyé des forces militaires en Somalie, afin de garantir la distribution de l'aide. Mon pays contribue à tous ces efforts par une aide financière qui, par tête d'habitant, constitue certainement une des plus fortes du monde.

Nous estimons que l'ONU devra maintenant aussi examiner quelles mesures elle pourrait prendre pour faire en sorte que la famine ne soit plus utilisée comme une arme dans la guerre civile qui fait rage au Soudan.

M. Poos (Luxembourg)

La tragédie qui continue à se dérouler en Yougoslavie émeut au plus haut niveau la population de mon pays. Nous voyons, hélas, resurgir la plupart des pratiques criminelles du nazisme, jusque et y compris l'horrible "purification ethnique" appliquée aux personnes appartenant à un groupe sociologique différent.

Les problèmes posés par la présence de populations minoritaires dans les républiques de l'ex-Yougoslavie ne sauraient être résolus par des interventions militaires et devront l'être par des arrangements négociés, sur le modèle de ceux proposés dès novembre 1991 par la Communauté européenne.

De cette tribune, je voudrais lancer un appel solennel à l'ensemble des peuples de l'ancienne Yougoslavie de soutenir énergiquement les efforts de ceux des leaders qui sont disposés à réaliser pleinement, sans réserves et sans arrière-pensées, les mesures définies lors de la Conférence de Londres des 26 et 27 août derniers. C'est seulement de cette façon-là que la paix et la prospérité pourront être rétablies. C'est seulement sur cette base qu'une solution équitable pourra être trouvée au problème des nationalités ou des minorités qui a donné lieu à ce conflit tout comme il a été à la base des effusions de sang qui se sont produites et se produisent, hélas encore, dans certaines parties de l'ancienne Union soviétique.

A propos de ce problème extrêmement complexe, je voudrais encore faire les observations suivantes :

En tant que représentant d'un petit pays qui doit son existence au principe de l'autodétermination, je serais évidemment mal placé pour dénier ce droit à d'autres peuples.

Je suis cependant obligé de constater que là où plusieurs types de populations sont étroitement imbriqués, l'application de ce principe ne suffit pas à résoudre le problème des nationalités. Nous avons pu constater qu'il peut servir de prétexte aussi bien à des tentatives de conquête et d'annexion de territoires qu'à des expulsions forcées des populations minoritaires, ou même à l'extermination physique de telles populations.

La solution du problème des minorités ne saurait dès lors être trouvée que sur la base des principes suivants : refus des modifications de frontières par la force; octroi aux minorités nationales d'un statut spécial assurant le respect de leur identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse;

M. Poos (Luxembourg)

adoption d'arrangements de coopération transfrontalière en vue de permettre à ces minorités de maintenir des contacts étroits avec leurs pareils qui résident de l'autre côté de la frontière, dans les pays voisins.

La solution intervenue en Italie pour ce qui est du Haut Adige/Sud Tyrol nous semble à cet égard exemplaire.

L'instauration par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe du mécanisme des rapporteurs en matière de droits de l'homme, ainsi que du poste de commissaire aux minorités, devrait rendre possible l'identification précoce des conflits de nationalités potentiels et la recherche de solutions pacifiques préventives.

Il me semble que la Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui se tiendra l'année prochaine à Vienne pourrait fournir le cadre approprié pour essayer de définir certains droits fondamentaux des minorités et, si possible, de les codifier dans un nouvel instrument juridique. Si l'on pouvait, en plus, établir un mécanisme permettant à une instance indépendante de vérifier, à la demande d'un large groupe de personnes, le respect de ces droits minimaux par la législation d'un pays donné, on pourrait contribuer à éviter, à l'avenir, des conflits armés.

En dernière analyse, le problème des minorités ne pourra être résolu que si nous parvenons à donner à tous les peuples vivant sur un territoire le sentiment d'appartenir à une seule et même famille, de telle sorte qu'ils mettent l'accent sur ce qui les unit, plutôt que sur ce qui les divise.

C'est la même démarche - unir plutôt que diviser - qui a conduit les Etats de la Communauté européenne à se doter d'un nouvel instrument, je veux parler du Traité de Maastricht, pour poursuivre leur politique d'intégration dans le respect des identités nationales. Je tiens à cet égard à saluer le pas décisif entrepris par le peuple français en disant "oui" au Traité, que mon pays a déjà ratifié il y a deux mois.

Le Luxembourg a toujours été à l'avant-garde de l'intégration européenne. Il sait d'expérience que les clefs de son bien-être et de sa sécurité sont communautaires, et que sa souveraineté ne s'exerce pleinement que de concert avec ses partenaires.

En ce qui concerne les problèmes du Proche-Orient, nous nous réjouissons beaucoup de l'esprit plus conciliant qui anime le nouveau Gouvernement d'Israël, des gestes déjà accomplis par ce dernier, ainsi que de la volonté

M. Poos (Luxembourg)

affirmée par les autorités syriennes de conclure un accord de paix. Il doit être bien entendu que les négociations pour l'instauration d'un régime intérimaire dans les territoires occupés ne sauraient en aucun cas aboutir à un résultat qui resterait en deçà des accords de Camp David.

Pour ce qui est de l'Iraq, nous continuons à exiger du régime en place qu'il mette en oeuvre au plus vite toutes les résolutions du Conseil de sécurité. C'est le Gouvernement iraquien qui porte toute la responsabilité de la détérioration de la situation humanitaire, notamment parce qu'il n'a pas encore accepté d'appliquer les résolutions 706 et 712. L'Iraq doit aussi cesser toutes ses actions militaires et toutes les autres mesures répressives à l'encontre de sa population civile.

M. Poos (Luxembourg)

En Afrique du Sud, l'arrêt des travaux de la CODESA a constitué pour mon gouvernement une vive déception et nous appelons, ensemble avec nos partenaires européens, toutes les parties à les reprendre au plus vite dans un esprit constructif. Le problème de la violence ne pourra trouver une solution que si la police fait preuve de retenue et si tous les mouvements politiques, sans exception, donnent à leurs adhérents des instructions tout à fait catégoriques de renoncer définitivement à l'usage de la force. Je voudrais féliciter le Conseil de sécurité pour sa résolution 772 (1992), du 17 août, qui a permis l'envoi d'un nombre, certes restreint, d'observateurs de l'ONU en Afrique du Sud afin d'examiner les moyens de renforcer les mécanismes visant à favoriser une transition vers une démocratie non raciale.

Enfin, je ne saurais, bien évidemment, m'abstenir de prendre position à l'égard des travaux en cours au sein de l'ONU.

Je voudrais tout d'abord exprimer à notre Secrétaire général toute mon appréciation pour l'excellent rapport intitulé "Agenda pour la paix" qu'il a présenté au début de l'été. Ce rapport comporte des propositions essentielles dans le domaine de la diplomatie préventive, du rétablissement et du maintien de la paix. La nouvelle conjoncture politique internationale est en effet favorable à un renforcement de l'action de l'ONU, et j'appelle de mes vœux, en particulier, ce renforcement dans les domaines suivants.

D'abord, celui de la diplomatie préventive, qui nous aide à anticiper et à éviter la naissance de nouveaux conflits. Ne convient-il pas, dans l'intérêt d'une bonne gestion des affaires internationales, d'assurer un recours plus actif et plus systématique aux différents moyens de cette diplomatie? Le Secrétaire général a un rôle primordial à jouer à cet égard. Nous devons ainsi mieux utiliser les possibilités offertes par la Cour internationale de Justice pour résoudre les litiges entre les Etats.

Le deuxième domaine est celui du contenu et du fonctionnement d'un véritable système de sécurité collectif. Les Nations Unies doivent être en mesure d'agir, au besoin très rapidement, surtout en cas d'agression ou de menace d'agression d'un pays par un autre. Pour cela, elles doivent disposer, dans des délais très courts, des ressources humaines et matérielles nécessaires. Certains pays, et je note au passage la France et les Etats-Unis, ont déjà répondu très positivement à cette invitation de notre Secrétaire général.

M. Poos (Luxembourg)

Le troisième domaine est celui des moyens d'imposition de la paix. Nous constatons malheureusement que, trop souvent, l'action diplomatique menée par notre organisation, parfois en coopération avec des organisations régionales comme la Communauté européenne, n'est pas suivie d'effet. Trop de cessez-le-feu ont été rompus ces derniers temps, trop d'embargos sur les fournitures d'armes ont été violés pour qu'on puisse rester insensible vis-à-vis d'un irrespect pareil du droit international.

Jamais auparavant l'ONU n'a apporté partout dans le monde autant de contributions tangibles au service de la paix et de la réconciliation. Rien ne souligne davantage la crédibilité et l'efficacité nouvelles de notre organisation que l'augmentation spectaculaire des opérations de maintien de la paix en quelques années. Treize opérations ont été menées jusqu'en 1987. Treize autres ont été lancées depuis 1987. L'ONU assure l'application des accords de paix en El Salvador, en Angola et au Cambodge. Elle contribue à l'apaisement des graves conflits en Somalie et en Yougoslavie. Actuellement, au Cambodge et en Yougoslavie, l'ONU mène deux des opérations les plus importantes de son histoire, engageant au total plus de 40 000 hommes en personnel civil et militaire.

La diversité croissante des tâches qui sont confiées à notre organisation met en évidence sa capacité d'adaptation. Aujourd'hui l'ONU désarme les adversaires, recueille et détruit les armes; réforme les institutions gouvernementales non adéquates; rapatrie les réfugiés; procède au déminage; vérifie des élections; surveille le respect des accords de paix ou des accords des droits de l'homme; ou encore fournit une aide humanitaire et une aide aux réfugiés.

Mon gouvernement est honoré de pouvoir apporter à la Force de protection des Nations Unies en Yougoslavie sa contribution, certes modeste en chiffres absolus, mais qui représente néanmoins 10 % de son armée.

Le coût des opérations de maintien de la paix a augmenté de façon considérable. Mais l'importance qui s'attache à celle-ci ne saurait tolérer le moindre retard de paiement. L'ONU doit être financièrement en mesure de préparer, de lancer et de mener ces opérations sur une base financière saine. La création d'un fonds de réserve autorenewable serait de nature à la renforcer de façon substantielle. En attendant, tous les pays doivent accepter de satisfaire sans retard aux obligations financières souscrites.

M. Poos (Luxembourg)

Notre assemblée a adopté, à sa dernière session, une résolution relative à la création par l'ONU d'un registre universel et non discriminatoire des armes classiques. Le Luxembourg souhaite qu'au cours de cette session les procédures techniques de cette décision puissent être déterminées et que le registre devienne opérationnel dès le début de l'année prochaine. L'ONU apporterait ainsi une contribution importante à la nécessaire transparence mondiale dans le transfert et le commerce des armes et au vaste mouvement de désarmement qui doit se poursuivre.

Je salue l'accord intervenu en juin dernier entre les Présidents Bush et Eltsine concernant une nouvelle réduction drastique des arsenaux nucléaires stratégiques. La conclusion prochaine des négociations relatives à une convention sur les armes chimiques constitue une étape fondamentale dans l'effort international visant à éliminer toutes les armes de destruction massive. J'espère aussi que tous les membres de notre assemblée approuveront sans réserve cette convention et la signeront sans délai.

C'est sur la base d'une autre initiative de la Communauté européenne que notre assemblée a pu enregistrer un succès important : il s'agit des mesures décidées pour renforcer la coordination des Nations Unies dans le domaine de l'aide humanitaire d'urgence. La création d'un poste de Coordonnateur des secours d'urgence, auquel a été nommé M. Jan Eliasson, et la mise sur pied d'un Fonds central autorenouvelable de 50 millions de dollars permettent dorénavant à l'ONU de faire face avec une plus grande efficacité aux crises humanitaires.

Le Luxembourg se réjouit aussi du vaste mouvement de démocratisation qui se développe partout dans le monde. Il implique des changements politiques souvent douloureux, complexes et difficiles. Ils sont pourtant nécessaires pour construire un avenir meilleur. Un nombre croissant de gouvernements engagés dans de tels processus, demandent une assistance électorale à l'ONU. Etant donné l'importance qui s'attache en particulier à l'organisation d'élections libres et honnêtes, j'estime que l'ONU devrait continuer à renforcer sa capacité d'agir dans ce domaine. Je propose aussi que l'ONU coopère avec d'autres organisations internationales qui ont une certaine expérience dans ce domaine, notamment le Conseil de l'Europe.

M. Poos (Luxembourg)

Mon gouvernement considère que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio, a été un événement historique. Certes, tous nos espoirs n'ont pas été remplis, et bien des décisions prises manquent de clarté et de courage. Mais qui pourrait nier l'importance du travail de préparation et de prise de conscience qui a été accompli? Un processus planétaire a été lancé. Des engagements politiques majeurs ont été pris au plus haut niveau.

M. Poos (Luxembourg)

Cela dit, la vraie bataille est encore devant nous. La convention sur les changements climatiques et celle sur la biodiversité sont à ratifier et à exécuter. Elles doivent surtout être complétées et précisées. La négociation d'une convention sur la désertification est à engager. L'indispensable coopération internationale sur la protection des forêts, de toutes les forêts, reste à définir.

Le programme Action 21 ouvre un immense chantier dans tous les domaines de l'environnement et du développement. Il s'agit de le faire avancer aux niveaux national, régional et international, avec la participation de tous les acteurs de la société et notamment des organisations non gouvernementales.

Les pays pauvres doivent accepter que la protection de l'environnement n'est pas un luxe, et les pays riches doivent se demander si et dans quelle mesure leurs modes de production et de consommation sont compatibles avec les exigences d'un développement durable.

L'avenir de la planète ne saurait être mis en péril à cause d'égoïsmes nationaux.

Mon gouvernement a décidé d'augmenter substantiellement le volume de l'aide réservée à l'assistance humanitaire et à la coopération au développement. Il est disposé à coopérer avec tous ceux qui sont intéressés à promouvoir le développement humain, une gestion transparente et honnête des affaires publiques, une participation de tous, et surtout des femmes, au processus de développement et, d'une façon générale, au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les tâches qui attendent notre organisation sont nombreuses et importantes. Une vaste opération de transformation et de restructuration nous attend. Dans trois ans, nous allons célébrer le cinquantième anniversaire des Nations Unies. Souhaitons que d'ici là nous aurons mis en place une organisation renouvelée, capable d'assumer avec efficacité les responsabilités que les peuples de cette terre s'empressent de lui confier.

M. MOCUMBI (Mozambique) (interprétation de l'anglais) : Au nom de mon gouvernement, j'aimerais féliciter M. Ganev de son élection à l'unanimité à la présidence des débats de cette quarante-septième session de l'Assemblée générale. Je suis certain que ses talents diplomatiques et sa grande sagesse politique donneront un nouvel élan à nos travaux et contribueront au succès de nos débats en cours.

M. Mocumbi (Mozambique)

J'aimerais également saisir cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à son prédécesseur, S. E. l'Ambassadeur Shihabi, de l'Arabie saoudite, pour la manière dont il a dirigé la dernière session de l'Assemblée générale.

Mon gouvernement tient à rendre un hommage particulier au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, pour son engagement et son dévouement inlassable envers les buts de l'Organisation. Il occupe ses fonctions depuis moins d'un an, mais il a déjà fait preuve d'une grande compétence politique et d'un talent diplomatique remarquable en s'occupant d'un large éventail de tâches délicates dans le monde entier. Son jugement supérieur et sa capacité de mieux comprendre la nature fragile des problèmes qui se présentent au monde d'aujourd'hui lui ont mérité le respect, la confiance et l'admiration sur la scène internationale. Nous l'assurons de notre appui indéfectible.

Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer nos félicitations les plus fraternelles aux nouveaux Membres de l'Organisation des Nations Unies. Leur présence parmi nous aujourd'hui renforce notre objectif commun de faire des Nations Unies un instrument universel de paix, de compréhension et de coopération entre les nations.

La présente session de l'Assemblée générale se déroule sur la toile de fond de changements soutenus et croissants dans les relations internationales. Nous pouvons constater une nouvelle réalité politique où la confrontation et la rivalité des superpuissances, sous leurs diverses manifestations, ont cessé de menacer notre monde fragile, un monde où la course aux armements entre deux blocs rivaux n'est plus la principale préoccupation de la vie quotidienne des nations; une nouvelle réalité politique où les problèmes résultant de la division du monde en sphères d'influence, qui ont marqué les relations internationales depuis la création de cette organisation, ont maintenant donné lieu à de nouveaux espoirs dans la recherche de solutions aux conflits.

Pourtant, cette nouvelle réalité politique est aussi la source de nouveaux défis. Le danger d'une guerre nucléaire a diminué radicalement, mais le fossé entre nations riches et nations pauvres continue de s'élargir. L'incertitude face à l'avenir continue d'inquiéter un grand nombre de nations et de peuples; la prolifération des conflits régionaux n'a pas diminué et

M. Mocumbi (Mozambique)

montre à l'évidence la fragilité de la nouvelle scène politique. De plus, les conditions économiques internationales demeurent extrêmement défavorables aux pays en développement. Nous devons encore faire face aux problèmes incommensurables du fardeau de la dette, de la détérioration des prix des produits de base, de la déficience des courants de ressources financières et de l'insuffisance des ressources financières et d'un transfert inadéquat de technologies. Les négociations d'Uruguay sont au point mort, ce qui accroît encore l'incertitude économique mondiale.

Aujourd'hui, par conséquent, de plus en plus de pays voient dans les Nations Unies le principal instrument de promotion de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que du développement et du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cela est illustré par le nombre croissant de pays qui se sont tournés vers les Nations Unies et qui ont reçu leur aide dans leur quête de démocratisation et dans leur désir de renforcer le respect des droits de l'homme sur leurs territoires respectifs.

Nous sommes fermement convaincus que la fin de la guerre froide, de la rivalité et de la bipolarité devrait stimuler la promotion de la stabilité politique, économique et sociale sur le plan international.

Les ressources énormes, tant humaines que matérielles, qui, pendant plus de 40 ans, ont été consacrées à l'autodestruction, peuvent et doivent maintenant être utilisées à des fins pacifiques et au développement économique. L'histoire a montré qu'il est beaucoup plus facile et moins coûteux de travailler pour la paix que pour la guerre. Les problèmes qui nous attendent sont encore considérables, mais on ne pourra s'en saisir et s'en occuper que moyennant un engagement envers les buts et principes de la Charte des Nations Unies au plus haut niveau politique.

Dans ces efforts, il faudrait investir les Nations Unies de nouvelles responsabilités dans la nouvelle répartition des ressources disponibles, dans le rétablissement de la confiance entre les pays et dans l'allocation de nouvelles ressources au titre du maintien de la paix, du rétablissement de la paix et de la consolidation de la paix.

Il est grand temps que la communauté internationale redouble d'efforts communs pour aborder avec détermination les problèmes existant depuis longtemps et qu'elle rende le monde plus sûr pour tous.

M. Mocumbi (Mozambique)

Nous vivons dans un monde plein de diversité mais aussi de similarité entre les peuples. Alors que dans le Nord, l'homme a fait des progrès considérables pour se rendre maître des phénomènes naturels et des sciences de pointe, tels que la recherche génétique, la biochimie et la physique, dans le Sud, l'homme demeure victime de l'analphabétisme et de l'ignorance et dépend encore de la volonté de la nature. Il existe d'autres exemples qui révèlent notre identité commune en tant qu'êtres humains : l'incapacité de maîtriser nos instincts et de diriger et d'exercer le pouvoir de façon responsable.

C'est dans ce contexte que nous nous réunissons ici aujourd'hui en tant que représentants de nos peuples et de nos nations, afin de réfléchir sur le moyen de renverser le cours des événements qui ont fait que plus de 20 billions de dollars aient été consacrés au cours des 30 dernières années à des dépenses militaires, au détriment des préoccupations profondes de l'humanité. A notre avis, les causes profondes des problèmes énormes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui résident essentiellement dans l'utilisation de la capacité destructrice de l'homme et non pas dans l'utilisation de son extraordinaire créativité.

Il a été bien prouvé que nous vivons actuellement dans un monde où plus d'un milliard d'êtres humains, soit le cinquième de la population du globe, vivent dans la pauvreté. Plus de la moitié de ces personnes vivraient à un niveau inférieur aux normes internationales minimums. Cet état de choses a rendu la situation encore plus dramatique dans les pays en développement, surtout en Afrique.

Nous espérons que la fin de la guerre froide et des affrontements entre régimes politiques divergents permettra à la communauté internationale de rechercher des solutions communes aux problèmes internationaux que nous rencontrons aujourd'hui.

Nous venons de l'Afrique australe, une région qui s'efforce de façonner et de réaffirmer son identité politique, économique et sociale. Depuis de nombreuses années, les peuples de la région consentent d'énormes sacrifices et traversent de grandes difficultés afin de s'attaquer aux problèmes de la région, problèmes d'autodétermination, de décolonisation, de déstabilisation et de guerre. Nous avons fait des progrès réels à cet égard. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire et de nouveaux sacrifices seront nécessaires.

M. Mocumbi (Mozambique)

Dans cet ordre d'idées, ma délégation est particulièrement préoccupée par la reprise de la violence en Afrique du Sud. Les récentes vagues de violence dans ce pays, notamment les massacres de civils innocents à Boipatong en juin dernier et à Ciskei au début de ce mois, constituent un revers grave pour les efforts continus visant à créer un climat favorable à un règlement négocié.

Nous sommes certains qu'avec l'appui de la communauté internationale, le peuple sud-africain saura trouver un terrain d'entente permettant de résoudre les problèmes créés par les politiques de ségrégation raciale institutionnalisées. Mon gouvernement se félicite des efforts entrepris pour obtenir une reprise des entretiens devant aboutir à un règlement politique du différend dans ce pays.

Nous rendons un hommage tout particulier à la façon dont l'ensemble de la communauté internationale, et notamment l'ONU, ont répondu au problème de la violence en Afrique du Sud. Nous nous réjouissons de l'adoption récente de la résolution 765 (1992) du Conseil de sécurité. Nous tenons à encourager le Secrétaire général à continuer d'oeuvrer pour que cette résolution soit mise en oeuvre et pour aider à tourner l'impasse qui bloque actuellement le processus de négociation.

Nous engageons également toutes les forces éprises de paix en Afrique du Sud à se donner la main pour trouver un règlement pacifique au problème issu de près de 50 ans d'apartheid, afin d'assurer une transition paisible à une Afrique du Sud démocratique, non raciale et unie.

Nous félicitons le peuple angolais d'avoir réussi à maintenir le cessez-le-feu et à créer les conditions nécessaires pour la tenue des premières élections pluripartites. Nous espérons que la communauté internationale continuera à aider l'Angola et fera en sorte que les élections des 29 et 30 septembre se déroulent dans le calme afin que le peuple angolais puisse choisir librement ses représentants.

La région de l'Afrique australe a été frappée par une sécheresse sans précédent et sans parallèle de mémoire d'homme. Cette situation dramatique a déjà eu pour résultat la destruction des récoltes de cette année et la destruction de la faune et de la flore dans de nombreuses parties de la région. D'importantes rivières ont été réduites à un filet d'eau ou presque, ou même à de vastes étendues de sable sec. A la suite de quoi, près de

M. Mocumbi (Mozambique)

20 millions de vies humaines sont gravement touchées; la région tout entière est menacée du spectre de la famine et des privations. En juin dernier, un appel commun d'urgence a été lancé par les Nations Unies et par la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). Nous saisissons cette occasion pour remercier la communauté internationale d'avoir répondu si rapidement à cet appel, faute de quoi les conséquences humaines de cette catastrophe naturelle auraient été tragiques aujourd'hui. Nous réitérons notre appel pour une assistance urgente et accrue, afin de répondre aux besoins de l'appel commun d'urgence.

Malgré un certain nombre de difficultés auxquelles nos peuples d'Afrique australe doivent faire face, des efforts conjoints sont en cours pour revitaliser la structure économique et sociale de la région. C'était dans ce cadre et afin de renforcer la coopération régionale que nous avons décidé de créer la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). La nouvelle Communauté est le résultat de 12 ans d'expérience de coopération fructueuse dans le cadre de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe. La nouvelle Communauté atteste de la volonté commune des Etats de la région d'assurer leur intégration économique progressive et équilibrée, se fondant sur l'utilisation des ressources de la région mais sans cependant négliger la coopération extérieure nécessaire pour compléter nos efforts dans ce sens. Nous invitons donc la communauté internationale à continuer d'apporter son soutien à l'Afrique australe pour l'aider à poursuivre ses efforts communs contre les catastrophes naturelles, surtout la sécheresse prolongée, et celles qui sont imputables à l'homme.

A cet égard, le cas du Mozambique, que la guerre ravage depuis près de 16 ans, est particulièrement grave. Le coût économique de cette guerre horrible, qui a fait des milliers de victimes et détruit des biens et des infrastructures économiques et sociales, a été évalué à environ 20 milliards de dollars.

L'Assemblée se rappellera que pour trouver une solution politique au conflit du Mozambique, et compte tenu des intérêts de la nation, des négociations directes entre le Gouvernement et la RENAMO sont en cours depuis deux ans sous l'égide du Gouvernement italien, de la Communauté Santo Egidio et de l'Eglise catholique du Mozambique.

M. Mocumbi (Mozambique)

Depuis juin dernier, les Nations Unies, la France, le Portugal, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique participent au processus de paix à titre d'observateurs. Nous pensons que leur contribution, avec celle d'autres participants, au processus de paix a permis de lui donner un nouvel élan, et j'en veux pour preuve, entre autres, la signature de la Déclaration sur les principes directeurs tendant à faciliter la distribution d'aide humanitaire dans le pays.

Le processus de paix en cours à Rome a été complété par d'autres initiatives de haut niveau au niveau régional. Ces initiatives ont abouti à la convocation d'une réunion au sommet le 7 août à Rome entre le Président Chissano et le dirigeant de la RENAMO. Cette réunion a eu pour résultat la signature d'une Déclaration commune. Ce document contient l'engagement solennel de la part du Gouvernement du Mozambique et de la RENAMO d'oeuvrer pour le règlement accepté, d'ici le 1er octobre 1992, de toutes les questions en suspens afin qu'un accord général de paix puisse être signé, entraînant la cessation immédiate des hostilités à cette date.

La Déclaration commune définit les principes généraux et les garanties spécifiques pour atteindre la paix, la démocratie et l'unité nationale fondées sur l'objectif global de la réconciliation nationale. Il contraint les deux parties à garantir les conditions nécessaires pour assurer la liberté politique, conformément à des principes démocratiques internationalement reconnus, ainsi que la sécurité personnelle de tous les citoyens du Mozambique et de tous les membres des partis politiques.

M. Mocumbi (Mozambique)

La Déclaration commune insiste, en outre, sur la nécessité de respecter les principes contenus dans le Protocole No I, exhortant le Gouvernement du Mozambique

"à s'abstenir de tout acte qui contreviendrait aux dispositions des Protocoles établis, à ne pas adopter de lois ou de mesures susceptibles d'enfreindre ultérieurement lesdits Protocoles et à ne pas appliquer les lois existantes qui auraient un effet analogue." [S/24406, Annexe, p. 4, al. iv)]

Dans la Déclaration, il est par ailleurs demandé à la RENAMO de "s'engager à abandonner la lutte armée dès qu'un cessez-le-feu sera entré en vigueur et à poursuivre son combat politique dans la légalité, dans le cadre des institutions existantes et dans le respect des conditions et des garanties énoncées dans l'Accord de paix générale." (*Ibid.*)

La Déclaration commune met en relief le rôle de la communauté internationale, de l'Organisation des Nations Unies en particulier, dans le contrôle de l'application de l'Accord de paix générale, du cessez-le-feu et du processus électoral.

Mon gouvernement a proclamé solennellement qu'il était prêt à respecter les dispositions de la Déclaration commune et à oeuvrer pour la paix et la tranquillité dans le pays. Alors même que je m'adresse à l'Assemblée générale, l'Assemblée de la République - le Parlement mozambicain - siège pour légiférer sur toutes les questions inhérentes à la mise en oeuvre de la Déclaration.

Le 18 septembre, le Président du Mozambique et le chef de la RENAMO se sont rencontrés une nouvelle fois à Gaborone, au Botswana, pour examiner les questions inscrites à l'ordre du jour des négociations de Rome, qui étaient restées dans l'impasse. La réunion a confirmé que le 1er octobre serait la date limite pour la signature de l'Accord de paix générale au Mozambique, et une solution convenue a été trouvée à ces questions. Jamais depuis le début du conflit avons-nous été aussi près de la paix et de la réconciliation entre tous les Mozambicains. Nous estimons donc que la RENAMO doit assumer sa part de responsabilité historique pour répondre aux aspirations de notre peuple et faire du 1er octobre un jalon dans l'histoire du Mozambique.

Le Gouvernement du Mozambique est prêt à écrire un nouveau chapitre de notre histoire, un chapitre caractérisé par un climat de tolérance, de réconciliation et de concorde entre tous les Mozambicains. Il y a longtemps

M. Mocumbi (Mozambique)

déjà que mon gouvernement a déclaré que rien ne justifiait la poursuite de la guerre au Mozambique. Il convient de rappeler à cet égard que, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, en novembre 1990, plus de 10 partis politiques sont apparus et que tous poursuivent pacifiquement et librement leurs activités politiques au Mozambique. Nous persistons à croire que toutes les forces politiques à l'intérieur du pays devraient suivre leurs objectifs politiques en adoptant des normes de comportement démocratiquement acceptées, sans recourir à la violence.

Du haut de cette tribune, je tiens à saluer l'engagement personnel pris par le Secrétaire général envers la paix dans mon pays. Nous sommes tout particulièrement heureux de noter que l'Organisation des Nations Unies est prête à aider mon pays dans cette période difficile. De même, nous remercions le Secrétaire général de l'initiative qu'il a prise récemment d'envoyer une équipe technique composée d'experts civils et militaires pour évaluer les besoins du pays pendant la période de mise en oeuvre de l'Accord de paix générale, notamment pour contrôler le cessez-le-feu et le processus électoral. Nous espérons bien que dans les jours à venir les Nations Unies prendront une plus grande part encore aux efforts de paix au Mozambique.

Après la signature de l'Accord de paix générale, le peuple mozambicain aura besoin d'une aide internationale massive pour faire face à des problèmes aussi vitaux que la mise en place et le contrôle du cessez-le-feu; l'organisation et la surveillance des élections; la démobilisation des deux armées et la réinsertion des anciens soldats dans la vie civile; la création d'une nouvelle armée nationale; le rapatriement et la réinstallation des réfugiés des pays voisins et l'assistance aux personnes déplacées.

Toutefois, il est plus crucial encore d'aider le Mozambique dans ses efforts de reconstruction nationale et de veiller à y empêcher le retour de la violence et des destructions. Cette assistance visera la création, l'expansion et le renforcement des institutions démocratiques ainsi que le maintien de l'ordre, pour relever les défis toujours plus nombreux auxquels le pays est confronté dans le cadre de la démocratie multipartite.

A Rome, la délégation gouvernementale et la RENAMO sont convenues que la convocation, immédiatement après le cessez-le-feu, d'une conférence de donateurs pour examiner sous tous ses aspects la situation politique, économique et sociale au Mozambique était le meilleur moyen de compléter nos

M. Mocumbi (Mozambique)

efforts dans l'importante tâche qui attend la nation mozambicaine. Autrement dit, les Nations Unies et toute la communauté internationale seront une fois encore appelées à faire preuve de solidarité envers le peuple mozambicain en ce moment, le plus critique de son histoire depuis l'indépendance nationale.

En ce qui concerne les élections, qui auront lieu un an après la signature de l'Accord de paix générale, elles ont suscité de nombreux efforts. Il existe dans le pays la volonté politique de faire de ces élections une réussite, comme le souhaite la communauté internationale. Cependant, en raison des difficultés que rencontrera le processus électoral, toutes les formes d'assistance, matérielle et financière, des Nations Unies et de la communauté internationale seront les bienvenues, car nous voulons que ce processus se déroule sans obstacles majeurs et que les élections soient justes, libres et honnêtes.

La fin de la guerre froide a ouvert de nouvelles perspectives pour le renforcement de la coopération Nord-Sud. L'année 1992 représente déjà un jalon important dans l'histoire des Nations Unies et augure bien du multilatéralisme et de la coopération internationale pour le développement.

A Cartagena de Indias, la huitième session de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a mis sur pied un nouveau partenariat pour le développement, qui repose sur la reconnaissance de l'égalité souveraine, de l'intérêt mutuel et de la responsabilité partagée de réaliser les objectifs d'une croissance soutenue de l'économie mondiale et sur la relance du développement dans les pays en développement. Ma délégation se félicite de la décision prise par la Conférence de réorienter les activités de la CNUCED et de renforcer son mandat pour répondre aux exigences de l'après-guerre froide. Nous tenons à réaffirmer que nous appuyons l'engagement de Cartagena, et nous demandons à cet égard que la CNUCED augmente son assistance aux pays les moins développés.

Le Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, a donné lieu à un rassemblement historique et universel qui a inauguré un processus de coopération internationale à long terme destiné à préserver la planète et les générations futures de la destruction écologique. Il a abouti à des accords politiques d'une importance sans précédent, à un vaste programme d'action et à deux

M. Mocumbi (Mozambique)

conventions. Les résultats de ce sommet représentent l'engagement politique le plus élevé à l'égard de politiques et de pratiques de développement durable nécessitant l'intégration de l'environnement et du développement.

La question critique qui se pose désormais concerne la mise en oeuvre des engagements de Rio et plus particulièrement de leur suivi, surtout en ce qui concerne Programme Action 21. Ma délégation est prête, à cet égard, à participer aux prochaines discussions sur la création d'une commission du développement durable. Selon nous, cette commission devra servir de mécanisme efficace, à l'échelle mondiale, pour le suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et encourager le dialogue et les démarches communes en ce qui concerne les questions d'environnement et de développement, tout en donnant l'attention voulue à la diversité des situations et des expériences vécues par les Etats Membres et les régions du monde. Nous sommes fermement convaincus, à ce propos, que la composition de la commission doit tenir compte du principe de la répartition géographique équitable et permettre d'étroites relations de travail entre toutes les institutions du système des Nations Unies, et plus particulièrement avec les commissions régionales des Nations Unies et les autres institutions internationales de développement. Eu égard au suivi du Sommet de la Terre, la commission devra accorder la plus haute priorité au problème des moyens de mise en oeuvre du Programme Action 21, à savoir ressources financières, capacité d'action et transfert des techniques.

Ces derniers mois, le processus de réforme des secteurs économique et social du système des Nations Unies a évolué pour arriver à l'étape critique où il se trouve actuellement. Ma délégation est encouragée par le consensus croissant dont fait l'objet le Conseil économique et social en tant qu'instance centrale et viable pour le dialogue et la formulation de stratégies internationales, de même que pour une meilleure coordination et une plus grande harmonisation des activités du système des Nations Unies, ainsi que par le regain d'efforts qui sont faits pour le revitaliser. Je tiens à insister sur l'importance du processus de réforme, destiné à améliorer l'efficacité du fonctionnement du système des Nations Unies afin qu'il réponde mieux aux exigences actuelles de la coopération économique internationale et favorise le développement des pays en développement.

M. Mocumbi (Mozambique)

De même, nous attachons une grande importance aux mesures de réforme destinées à améliorer la capacité des Nations Unies de coordonner et fournir dans les délais nécessaires l'assistance humanitaire destinée aux réfugiés et aux personnes déplacées, qu'il s'agisse de conflits ou de catastrophes naturelles.

La situation mondiale en pleine évolution offre de nouvelles possibilités et de nouveaux défis à toute la communauté internationale et surtout aux Nations Unies. A cet égard, c'est avec beaucoup d'attention que ma délégation a étudié le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/47/1) ainsi que son rapport intitulé "Agenda pour la paix" (A/47/277).

L'évaluation à laquelle s'est livrée le Secrétaire général est, à notre avis, des plus opportunes et pertinentes à ce stade de l'histoire des Nations Unies. L'expérience nous a appris que tant un agenda pour la paix qu'un agenda pour le développement constituent des questions importantes et indissociables dans le monde d'aujourd'hui. Nous sommes donc fermement convaincus du rôle qui revient aux Nations Unies en tant que tribune la plus appropriée pour l'harmonisation des intérêts globaux de toutes les nations du monde et pour la promotion d'un climat politique favorable à la compréhension, au consensus et à la coopération internationale entre les peuples et les nations du monde.

Qu'il me soit permis, en cette occasion, d'inviter tous les Etats Membres à, de nouveau, joindre leurs efforts, et à renouveler leur engagement en vue du renforcement du rôle des Nations Unies, en leur donnant une nouvelle impulsion qui permette à notre organisation de s'acquitter avec confiance et dévouement des tâches qui lui ont été confiées en tant que gardienne de la paix et de la sécurité internationales, comme le prescrit la Charte.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX : NOTE DU SECRETAIRE GENERAL (A/47/243)**

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale va maintenant examiner une demande du Secrétaire général concernant l'inscription d'une question additionnelle à l'ordre du jour de la quarante-septième session de l'Assemblée générale.

Le Président

Une note du Secrétaire général a été distribuée à cet effet sous la cote A/47/243. Dans cette note, le Secrétaire général, conformément à l'article 15 du règlement intérieur, demande l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle revêtant un caractère d'importance et d'urgence intitulée "Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie". Eu égard à la nature de cette question, le Secrétaire général demande en outre que celle-ci soit renvoyée à la Cinquième Commission pour examen.

Compte tenu des circonstances, puis-je considérer que l'Assemblée générale est d'accord pour ne pas appliquer les dispositions de l'article 40 du règlement intérieur qui exigerait une réunion du Bureau sur la question de l'inscription d'une question additionnelle à l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Puis-je également considérer que l'Assemblée générale accepte d'inscrire une question additionnelle à l'ordre du jour intitulée : "Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie", et de la renvoyer à la Cinquième Commission pour examen?

Il en est ainsi décidé.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Président de la Cinquième Commission sera informé de la décision que l'Assemblée générale vient de prendre.

La séance est levée à 20 heures.